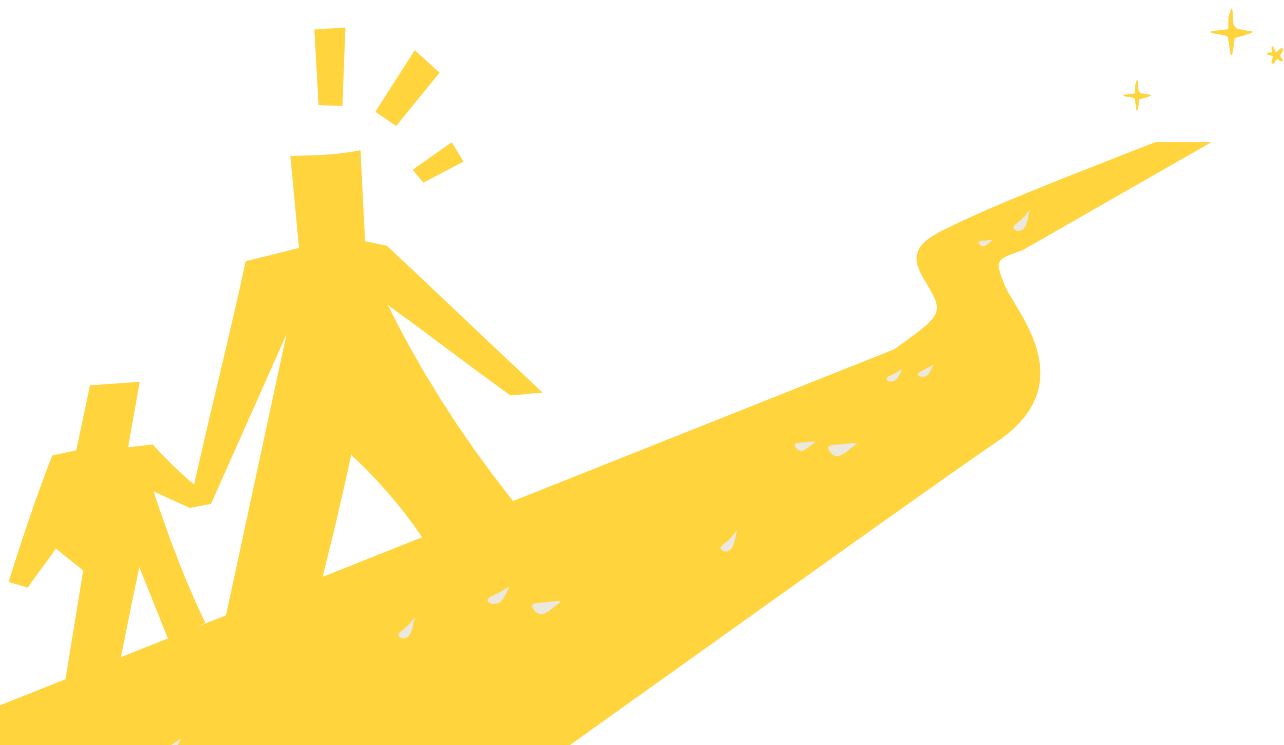
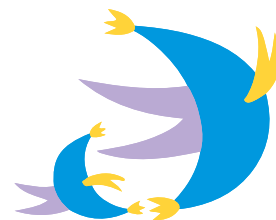


La Sauvegarde
FINISTÈRE



Rapport moral Bilan d'activité 2025

**Assemblée Générale
19 Juin 2026**

SIÈGE SOCIAL

14 rue de Maupertuis, 29200 Brest
02 98 42 19 42 • contact@adsea29.org

www.adsea29.org



Sommaire

P.4 Le rapport moral

P.6 Edito

P.10 Focus
Etude populationnelle

P.13 La protection de L'enfance

P.31 La prévention

P.39 Le médico-social

P.45 La formation

P.48 Bilan social et
Ressources Humaines

La Sauvegarde
FINISTÈRE



La Sauvegarde est une association de solidarité, créée en 1937, qui s'appuie sur le respect de l'individu, la responsabilisation de chacun, les droits de l'enfant et de sa famille, la valorisation de la parentalité, la prévention et la lutte contre toute forme d'exclusion sociale et le droit à la formation tout au long de la vie, conformément aux principes de sa charte.




1937
année de création


308
professionnels


15
administrateurs


17
établissements et services

La protection de l'enfance
2052
personnes accompagnées

Le champ médico-social
484
personnes accompagnées

4 DOMAINES D'INTERVENTION


La prévention
Maison des parents
3 396
visites, dont
1308 accompagnants
et 2 088 enfants


La formation
3 500
étudiants
et stagiaires inscrits

Le rapport moral



Patricia Adam,
Présidente

*Quand le passé
n'éclaire plus
l'avenir, l'esprit
marche dans
les ténèbres*

Alexis de Tocqueville

je commencerai mon rapport moral par une analyse de la situation nationale des politiques de l'enfance, tant dans le champ de la protection de l'enfance que dans le secteur médico-social. Aujourd'hui, la protection de l'enfance est prise dans une contradiction majeure. Alors même que les droits de l'enfant et l'exigence de sécurisation de son parcours sont de plus en plus affirmés — notamment par les lois adoptées depuis 2017 et les nombreux rapports produits — les conditions concrètes de leur mise en œuvre demeurent profondément inégales.

Le secteur traverse une crise d'urgence et de saturation. Aujourd'hui, près de 75 % des juges des enfants renoncent à prononcer un placement faute de places disponibles. Par ailleurs, la prévention auprès des familles reste largement absente des politiques publiques.

Nous faisons face à une double crise :

- une augmentation des besoins, avec des situations toujours plus complexes ;
- des budgets en hausse, mais sans analyse approfondie des causes, conduisant trop souvent à des décisions de court terme.

Dans ce contexte, les professionnels et les associations doivent tenir malgré des tensions croissantes. La logique actuelle conduit à fonder les réponses sur les disponibilités de places, alors qu'elle devrait partir des besoins. Ce ne sont pas aux enfants de s'adapter à l'offre, mais bien à l'offre de répondre aux besoins des enfants.

Dans le domaine médico-social, les réponses sont, là aussi, trop souvent construites par défaut. Près de 26 000 enfants relevant de la protection de l'enfance sont accompagnés dans ces dispositifs, avec une forte représentation en DITEP. Parmi eux, environ la moitié présente comme difficulté principale des troubles du psychisme, du comportement ou de la communication, souvent liés à leur parcours en protection de l'enfance.

Le projet de loi récemment présenté en Conseil des ministres ne répond pas aux constats que je viens d'exposer. L'ensemble des fédérations et des experts le dénoncent comme étant avant tout un outil de communication. Il aurait sans doute été plus efficace d'appliquer pleinement les lois existantes et de publier les réglementations attendues.

Face à cette situation, notre association continue d'évoluer en s'adaptant, sans jamais renier ses valeurs ni ses engagements, qui sont les nôtres depuis près de 90 ans.

*Ce ne sont pas
aux enfants
de s'adapter à
l'offre ...*

Nos deux CPOM arrivent en fin de période. Au regard des discussions en cours, notamment autour de SERAFIN-PH, et des attentes de nos deux principaux financeurs — l'ARS et le Département — un avenant nous est proposé. Cette orientation nous paraît raisonnable et partagée.

Pour l'année 2026, je laisserai à Frédéric CANEVET-JEZEQUEL, notre Directeur général, le soin de présenter en détail l'activité des directions ainsi que les perspectives à venir.

Je souhaite toutefois adresser mes félicitations à l'ensemble des salariés et des administrateurs pour le travail accompli, notamment dans la finalisation de notre projet stratégique pour les cinq années à venir. Ce projet s'appuie sur notre histoire commune et trace clairement les objectifs que nous voulons atteindre. Je tiens à remercier tout particulièrement Frédéric et son équipe de direction pour avoir mené cet exercice exigeant dans un temps contraint, avec l'appui précieux de l'équipe communication.

Ces travaux ont donné lieu à des échanges riches, productifs, et parfois même joyeux.

Il est rassurant de constater que le Conseil d'administration, la direction et les salariés partagent une même trajectoire.

Notre association présente aujourd'hui un équilibre financier prudent, avec des perspectives encourageantes, notamment grâce à la recherche de nouveaux partenaires, en particulier dans les domaines de la prévention et de la santé.

Une fois les CPOM aboutis, nous pourrions reprendre les dossiers immobiliers sur Quimper. Les travaux énergétiques sur l'ITES sont engagés et nous travaillons avec le département à l'ouverture d'un nouveau site sur PLEYBEN.

Un mot de félicitations à l'équipe de direction de l'ITES et ses professionnels de la formation pour le travail accompli depuis à peine 1 an avec l'appui d'Arnaud DERRENDINGER, Directeur Administratif et Financier. Là aussi la trajectoire se confirme avec des relations soutenues avec les employeurs et particulièrement en confiance avec la Région, attentive aux enjeux et ce, dans un contexte budgétaire tendu.

*Bon vent,
Belle mer !*

Edito



Frédéric
CANEVET-JÉZÉQUEL,
Directeur Général

2025, une année structurante

Si l'année 2024 fut celle de la consolidation, 2025 aura été pour notre association une année structurante. Quatre chantiers ont été menés de front : la structuration d'un nouveau pôle prévention, la négociation de l'avenir contractuel de nos établissements médico-sociaux et relevant de la protection de l'enfance, la conduite des évaluations uniques HAS au DITEP et au CMPP, enfin l'élaboration d'un nouveau projet stratégique pour les cinq années à venir. Rarement autant de mouvements n'auront été engagés simultanément.

Que ce résultat ait pu être atteint sans rien céder sur la qualité de l'accompagnement quotidien des enfants, des jeunes et des familles, en dit long sur ce qui caractérise La Sauvegarde : **la profondeur de son engagement collectif.**

Prévenir avant de protéger : un pôle est né

Sous la direction de Stéphanie GUILLEMET, ce pôle s'est affirmé en 2025 comme un acteur de référence du soutien précoce dans le Finistère.

PASAJ a rouvert le 26 mai, avec le soutien de l'ARS, de la CAF et de la Ville de BREST. Ce dispositif d'écoute psychologique pour les jeunes de 12 à 25 ans (gratuit, anonyme, à distance, en soirée) est venu reprendre le flambeau d'un service que le territoire ne pouvait pas se permettre de voir disparaître.

Dès les premiers mois, 81 jeunes ont contacté le service, par SMS pour les deux tiers d'entre eux. La progression observée début 2026 (autant d'appels en trois mois qu'en sept mois en 2025) confirme la pertinence de cette modalité d'aller-vers numérique, dans un contexte où la santé mentale des jeunes est devenue une priorité de santé publique.

Le service **Écoute Parents**, permanence téléphonique gratuite et confidentielle, est venu compléter ce dispositif. Il répond à un besoin profond et longtemps sous-estimé : celui des parents qui, dans le doute, l'épuisement ou l'isolement, n'avaient nulle part où simplement parler.

Avec PASAJ pour les jeunes et Écoute Parents pour leurs proches, La Sauvegarde dispose désormais d'un dispositif complet d'écoute des fragilités familiales.

Autour de ces deux services s'organisent la **Maison des Parents** :

- 947 heures d'ouverture,
- 1 291 accueils,
- 2 026 entrées d'enfants en 2025
- l'animation du REAAP 29, qui a fédéré 550 participants tout au long de l'année.

Ce pôle PREVENTION incarne une conviction : **repérer et soutenir tôt les fragilités, c'est éviter beaucoup de souffrances ultérieures.**

Faire reconnaître la spécificité et la qualité de notre travail.

Deux CPOM, un appel à projets : écrire l'avenir

L'année 2025 aura été une année de négociations intenses. Trois exercices contractuels distincts, mais convergents, ont mobilisé nos directions, nos équipes et la Direction Générale.

L'appel à projets AEMO-H / AEMO-R lancé par le Conseil départemental en novembre 2025, à la suite de l'arrêt de la Cour de cassation du 2 octobre 2024, a rendu juridiquement intenable le maintien du PEAD sous sa forme actuelle. Notre candidature a été retenue en décembre 2025 sur le lot 2 (QUIMPER, AUDIERNE, DOUARNENEZ, CHÂTEAULIN, CARHAIX). À compter de 2026, nos 43 mesures de PEAD se transformeront en 37 mesures d'AEMO avec hébergement et 15 mesures d'AEMO à moyens renforcés, à moyens constants. Cet aboutissement est une reconnaissance du travail engagé par l'équipe du PEAD qui a anticipé tout au long de l'année cette mutation, sans laisser fléchir son taux d'activité (97,97 %).

Les négociations du CPOM 2026-2030 avec le Conseil départemental couvrent l'ensemble de notre secteur de protection de l'enfance : DEMOS, SEMO, SAFA, Ty Ar Gwenan, DAD, Le T.R.O.I.S. Engagées au premier semestre avec la Direction Enfance Famille du Conseil Départemental, elles ont mobilisé un travail considérable : diagnostic territorial, perspectives financières, étude de l'évolution du public avec le CREA de BRETAGNE, fiches projets transversales ...

Les négociations du CPOM médico-social avec l'ARS Bretagne, qui couvrent le DITEP et le CMPP, doivent, quant à elles, aboutir en 2027.

Trois exercices contractuels distincts, donc, mais une même exigence : **faire reconnaître la spécificité et la qualité de notre travail.**

Tenir le cap dans la tempête

L'année 2025 a été celle des évaluations HAS, conduites au DITEP Jean Louis ETIENNE et au CMPP Jean CHARCOT selon le nouveau référentiel. Au-delà de l'obligation réglementaire, ces évaluations ont été vécues par nos équipes comme un véritable temps de mise au travail collectif.

Au DITEP, les résultats confirment la solidité de l'établissement, tout en désignant l'accompagnement à la santé comme axe d'amélioration prioritaire.

Au CMPP, l'évaluation a alimenté l'élaboration d'un plan d'action centré sur l'éthique, la bientraitance et la co-construction du projet d'accompagnement.

Trois plans d'action complémentaires sont désormais en cours au DITEP illustrant une culture institutionnelle qui transforme les difficultés en leviers d'amélioration.

L'année a également été marquée par d'importants mouvements dans nos équipes de direction. Matthieu SUIGNARD a pris la direction du DEMOS en juin 2025. Ronan ELIES, qui pilotait jusqu'alors Ty Ar Gwenan et le SEMO, a passé le relais sur Ty Ar Gwenan pour conserver le SEMO et prendre, en complément, la direction du SAFA. Abdourahim DIALLO a rejoint l'association comme directeur à temps plein de Ty Ar Gwenan. Marianne ELIES a, quant à elle, pris la direction de l'ITES. À toutes et tous, je veux dire la confiance qui les accompagne et saluer la manière dont chacun s'est inscrit, dès sa prise de fonction, dans la continuité du travail des équipes.

Plusieurs établissements ont par ailleurs traversé des passages exigeants.

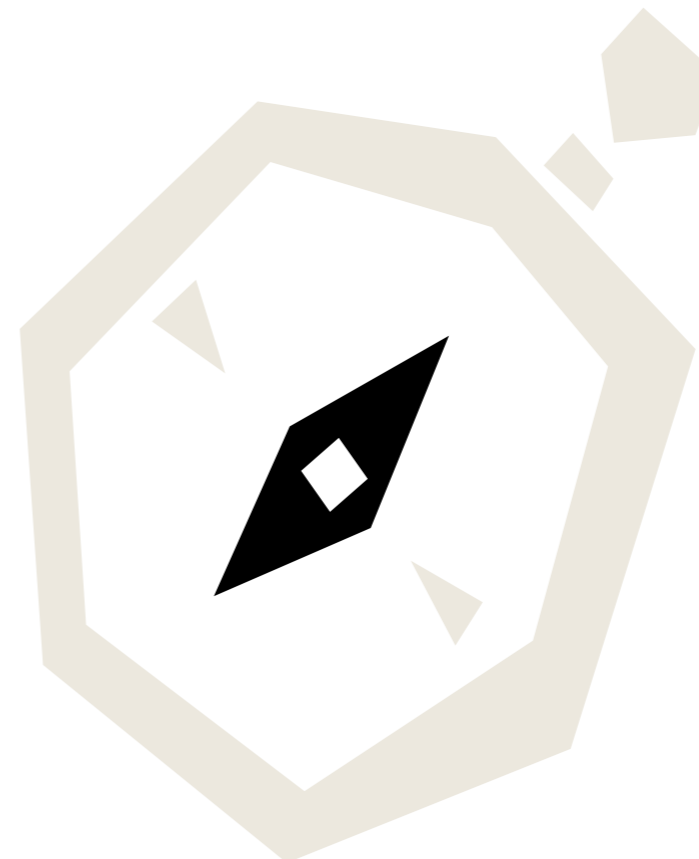
Au DITEP, un droit d'alerte suivi d'un droit de retrait a suspendu une partie des accueils au premier semestre ; la reprise s'est construite progressivement, autour d'un plan d'action.

Au CMPP, le départ simultané de deux médecins psychiatres aurait pu emporter le service ; l'anticipation collective a permis de maintenir la continuité des soins, jusqu'à l'arrivée d'un médecin en septembre puis du Docteur Claude LE GALLIC en décembre.

Au SAFA, des changements multiples (direction, encadrement, congés maternité, arrêts maladie) ont rendu nécessaire un travail patient de stabilisation, qui a permis de maintenir l'activité à près de 100 %.

À Ty Ar Gwenan, le redémarrage progressif de l'activité (de 60 % à 87 % entre le début et la fin de l'année) et le travail engagé pour, selon les mots de son nouveau directeur, « retrouver une nouvelle dynamique et une confiance partagée » disent toute l'exigence d'une maison où 60 % des jeunes accueillis présentent désormais une double vulnérabilité.

À chaque fois, la même chose s'est jouée : une équipe qui ne lâche pas, des cadres qui tiennent le cap, une solidarité qui passe au-dessus des contingences individuelles.



SPEAK UP !

Donner le cap à 2030

L'année s'est conclue, en décembre, par l'événement « SPEAK UP ! » qui a réuni près de cent professionnels autour de la préparation du Projet Stratégique Associatif 2026-2030.

Ses cinq axes, fruits d'une démarche participative conduite tout au long de l'année, donnent à La Sauvegarde un cap clair. Ils traduisent ce que nous voulons être : une association solide dans ses fondamentaux, attentive aux mutations de son secteur, ancrée dans son territoire et fidèle à l'humanisme qui l'a fondée.



Cette dynamique de projet a été nourrie tout au long de l'année par des moments collectifs qui dessinent ce que nous sommes :

- la participation de douze enfants du DEMOS et du SAFA au tournoi de football organisé avec le Stade Brestois et la CNAPE au Stade Pierre MAUROY de LILLE les 15 et 16 novembre ;
- le séjour familial à PLEYBEN de la Maison des Parents ; l'avant-première du programme « Questions de familles » du Réaap 29 au Quartz devant près de 300 personnes ;
- la fonction de « passeur » assumée par Le T.R.O.I.S à QUIMPER, dont les jeunes ont planté les balconnières du quartier de KERMOYSAN ;
- à Ty Ar Gwenan, la location du studio « le 225 » à LESNEVEN pour l'expérimentation à l'autonomie et l'Atelier Buissonnier sur la vie affective et sexuelle
- au DITEP, la mobilisation des familles autour de lotos, pique-niques et sorties à l'ITES, le développement de l'universitarisation, du programme Erasmus et l'audit Qualiopi relevé avec succès.

Autant de signaux convergents d'une association qui se vit comme une communauté !

Le Siège, atelier silencieux des grandes réussites

Aucun de ces quatre mouvements n'aurait été possible sans l'engagement remarquable des équipes du Siège.

Dans une année particulièrement chargée (deux CPOM en négociation, le départ du directeur administratif et financier, un appel à projets gagné, deux évaluations HAS, un projet stratégique élaboré, le déploiement des outils SILAO et QUALINEO, la réflexion autour du nouveau site du 18 bis rue MAUPERTUIS, la préparation de la facturation électronique, la conduite du DUERP), la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines, le service comptabilité, les fonctions paie, qualité, RGPD, communication, secrétariat, informatique, accueil, maintenance et logistique ont fait tenir l'ensemble.

Aux côtés d'Arnaud DERRENDINGER (nouveau DAF arrivé en septembre 2025), de Ronan ROUÉ (DRH) et de leurs équipes, je veux saluer ces professionnels du Siège qui sont rarement sous le projecteur mais sans qui rien ne se ferait.

- Préparer un CPOM, c'est des centaines d'heures de retraitements comptables, d'analyses RH et de rédactions.
- Conduire un appel à projets, c'est mobiliser dans l'urgence des compétences transversales.
- Déployer un outil informatique, c'est accompagner chaque service dans sa prise en main.

Tout cela s'est fait, en 2025, avec une exigence et une fiabilité que je tiens à saluer publiquement.

ET MAINTENANT, 2026

Je veux remercier ici notre Présidente, Patricia ADAM, et l'ensemble du Conseil d'administration, dont la confiance et la rigueur ont rendu possible chaque avancée. Je remercie nos partenaires (ARS Bretagne, Conseil départemental du Finistère, CAF, Ville de BREST, Région Bretagne, PJJ) pour la qualité du dialogue qui nous lie.

À l'ensemble des professionnels de La Sauvegarde (équipes éducatives, soignantes, pédagogiques, formatives, fonctions support et Direction Générale), j'adresse une gratitude profonde. Vous êtes celles et ceux par qui le sens passe. Dans une année où, partout en France, le secteur social et médico-social s'est inquiété de son avenir, vous avez démontré qu'il était encore possible de transformer, d'innover, d'accueillir, de soigner... sans rien céder.

C'est avec vous, et avec la même exigence, que nous aborderons 2026 : signature du CPOM Protection de l'Enfance, mise en œuvre opérationnelle de l'AEMO-H/R, passage du DITEP en dispositif, déploiement de la réforme SERAFIN-PH, consolidation du pôle Prévention.

Beaucoup reste à construire.

Mais 2025 nous a appris une chose :

ensemble,

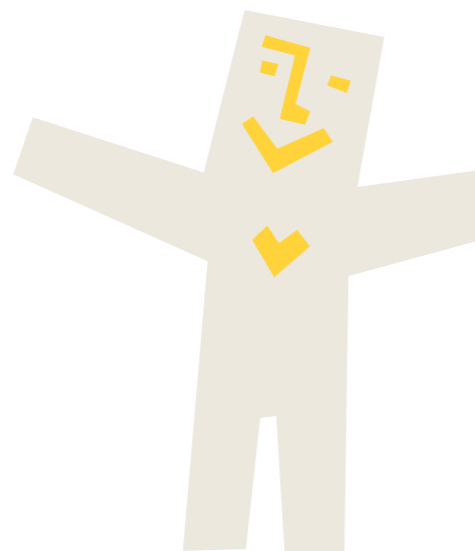
solidairement,

nous savons le faire..

Frédéric CANEVET-JÉZÉQUEL,
Directeur Général

FOCUS

Étude populationnelle 2025



Mieux connaître les jeunes et les familles que nous accompagnons

En 2025, La Sauvegarde a engagé, en partenariat avec le CREAL Bretagne, une étude populationnelle inédite portant sur les enfants, les jeunes et les familles accompagnés au sein de ses structures de protection de l'enfance et du DITEP Jean-Louis Étienne. Cette démarche, voulue par le Comité de direction dans la perspective des négociations des CPOM avec le Conseil départemental du Finistère et l'Agence régionale de santé Bretagne, poursuit un objectif majeur :

objectiver les caractéristiques des publics et leur évolution afin d'ajuster notre offre de services au plus près des besoins.

L'étude s'inscrit dans une approche écosystémique cohérente dans laquelle l'association est engagée.

Elle articule trois dimensions : les besoins des personnes accompagnées, les réponses apportées par notre offre et les ressources du territoire finistérien.

766

situations d'enfants analysées

57

professionnels référents répondants

10

structures de La Sauvegarde mobilisées

± 2%

marge d'erreur (intervalle de confiance 95 %)

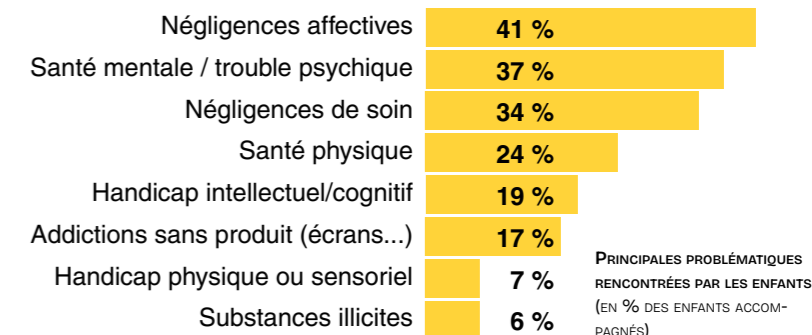
UNE MÉTHODOLOGIE ROBUSTE ET PARTICIPATIVE

QUATRE TEMPS DE TRAVAIL ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE 2025

- Une **analyse documentaire** approfondie des politiques publiques, des projets de service et des rapports d'activité de l'ensemble des structures.
- Un **diagnostic territorial** mobilisant les données socio-démographiques des intercommunalités d'intervention (Brest métropole, Morlaix communauté, Quimper Bretagne Occidentale, Poher communauté).
- Un **questionnaire en ligne** adressé aux référents éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques, permettant de décrire les situations de 766 enfants sur les quelque 1 200 accompagnés par les structures participantes.
- Des **entretiens semi-directifs** conduits auprès des partenaires institutionnels et acteurs du territoire (ARS, Conseil départemental, juges des enfants, MDA, UAPED, associations partenaires...).

Ce que révèle l'étude sur les enfants accompagnés

Les résultats objectivent la complexité et le cumul des problématiques vécues par les enfants confiés à notre association. La santé mentale et la santé physique apparaissent comme des préoccupations majeures, les négligences affectives touchent une proportion considérable des enfants et la moitié d'entre eux sont ou ont été victimes de violences intrafamiliales.



Quelques constats marquants

- Au moins **50 % des enfants sont ou ont été victimes de violences intrafamiliales**
- Plus d'un tiers des parents sont concernés par un problème de santé mentale et plus d'un quart par une addiction à l'alcool.
- 4 enfants sur 10 connaissent une scolarité chaotique (difficultés d'apprentissage, expulsions, changements fréquents d'établissement) et 1 sur 10 est déscolarisé.
- La double vulnérabilité — handicap conjugué à la mesure de protection — concerne près d'un enfant sur cinq.
- Pour les jeunes majeurs (18-21 ans), les besoins en mobilité, accès aux droits et logement deviennent particulièrement aigus, avec un effet « couperet » à la sortie du dispositif.

41 %
situations d'enfants analysées

37 %
professionnels référents répondants

4/10
en situation de scolarité chaotique

1/2
structures de La Sauvegarde mobilisées

Nous faisons face aux dysfonctionnements du système de soin : services remplis, listes d'attente, impossibilité de mise en place de suivi psychologique, manque de médecins. Notre service ne peut absorber tous ces manques.

Un référent en AEMO

CINQ PERSPECTIVES POUR LA SAUVEGARDE

L'étude dégage cinq grandes orientations qui nourrissent dès à présent notre projet stratégique associatif et la démarche CPOM en cours :

1. Adopter une approche par les besoins, en objectivant par des indicateurs chiffrés les problématiques rencontrées et les solutions à apporter.
2. Accroître la coopération et la transversalité entre les services pour mieux accompagner les jeunes et fluidifier leurs parcours.
3. Développer la notion de parcours, au sein de La Sauvegarde comme à la sortie de mesure vers le droit commun.
4. S'appuyer sur la diversité de nos accompagnements et sur notre déploiement départemental, en interrogeant notre implantation sur le centre Finistère (Carhaix-Plouguer).
5. Rendre plus lisible notre offre auprès des partenaires et acteurs finistériens de la protection de l'enfance et du handicap.

UNE ÉTUDE AU SERVICE DE L'ACTION

Cette étude ne constitue pas une fin en soi : elle ouvre un cycle d'appropriation collective et d'ajustement de nos pratiques. Ses résultats alimenteront les négociations CPOM en cours, les projets de service à venir et nos coopérations avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et éducatifs du Finistère.

Mieux connaître pour mieux accompagner : telle est l'ambition partagée par les 308 professionnels de l'association.



Le secteur
de la
protection
de l'enfance

DEMOS

Matthieu SUIGNARD
Directeur

**SEMO
SAFA**

Ronan ELIES
Directeur

**REPIS SAEA
REPIS PEAD
TROIS
DAD**

Sophie BESTAZZONI
Directrice du Dispositif

**TY AR
GWENAN**

Abdourahim DIALLO
Directeur

DEMOS

Dispositif Educatif de Milieu Ouvert de la Sauvegarde

Le DEMOS, se partage entre 3 activités :

MJIE

Les Mesures Judiciaires d'Investigation Educative

AEMO

les Mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert

AED

les Actions Educatives à Domicile

1109 mesures

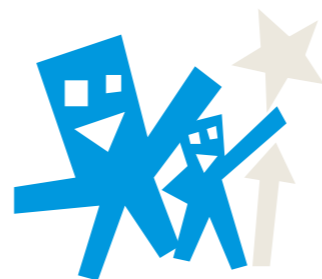
Le DEMOS est habilité pour l'exercice de 305 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE), 804 mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et des Actions Educatives à Domicile (AED).

L'ÉQUIPE ET LES RESSOURCES HUMAINES :

L'année a été marquée par une modification des périmètres de direction de l'association amenant pour le DEMOS le passage d'un binôme formé par une direction et une direction adjointe à un directeur arrivé fin mai 2025.

Les équipes du DEMOS sont composées de différentes professions, ce qui permet des approches pluridisciplinaires et complémentaires. Cette diversité garantit une prise en charge globale et adaptée aux besoins spécifiques des enfants et des familles.

Le DEMOS place l'enfant au cœur de son action, en veillant à répondre à ses besoins fondamentaux : protection, développement harmonieux, santé, sécurité affective et sociale. Les équipes travaillent également à renforcer les compétences parentales et à mobiliser les familles pour qu'elles représentent un environnement stable et protecteur pour leur enfant.



PROTECTION DE L'ENFANCE



L'ACTIVITÉ :

Les équipes de La Sauvegarde du Finistère se sont à nouveau saisies des propositions de la CNAPE pour inviter 12 jeunes dont 6 du DEMOS à participer avec le Stade Brestois au « tournoi de football annuel des défenseurs de l'enfance » qui a eu lieu cette année, les 15 et 16 novembre 2025, au Stade Pierre MAUROY de LILLE.

Les équipes du DEMOS mettent ainsi en œuvre des activités éducatives variées, individuelles et collectives, pour favoriser l'épanouissement des enfants, les soutenir ainsi que leur entourage et renforcer les liens familiaux (ateliers de prévention, groupes de parole, activités et supports ludiques, camps...).

L'ÉVALUATION HAS

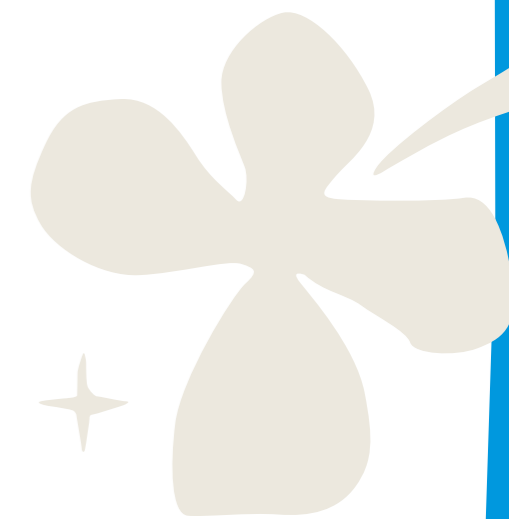
La MJIE a été évaluée en 2024 et dès novembre 2025 l'équipe d'AEMO a commencée à travailler sur son évaluation externe HAS qui aura lieu au dernier semestre 2027 en finalisant l'autoévaluation des critères impératifs en fin d'année. Des pistes de procédures ont pu se dessiner afin de mettre par écrit en 2026 ce qui est réalisé par les professionnels et/ou de mettre à jour des procédures existantes. Cette préparation va mobiliser l'ensemble des équipes d'AEMO jusqu'aux jours de l'évaluation afin de mettre en valeur leur travail et leur expertise dans l'accompagnement des familles et des enfants dans le cadre de cette mesure.

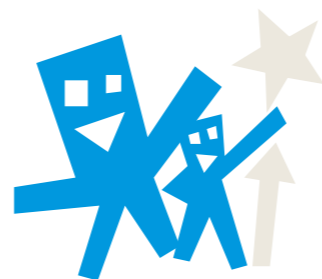
Le DEMOS collabore étroitement avec un large réseau de partenaires pour effectuer un accompagnement cohérent et efficace. Le respect de la personne, la responsabilisation et le développement du pouvoir d'agir sont au cœur des préoccupations. Les équipes s'efforcent de valoriser les ressources et les compétences des familles tout en respectant leur singularité. Elles s'investissent dans des formations, espaces de réflexion et d'analyse de pratiques professionnelles pour améliorer constamment leurs interventions. Leur capacité à conjuguer expertise, humanité et innovation mérite d'être saluée et soutenue. Grâce à leur action, des centaines d'enfants et de familles bénéficient chaque année d'un accompagnement de qualité pour les aider à dépasser les difficultés rencontrées.

Matthieu SUIGNARD
Directeur



Sortie Surf et ramassage de déchets -Plage des Blancs Sablons au Conquet





Service d'Accompagnement des Familles et des Adolescents

SAFA

55
admissions

Le SAFA, Service d'Accompagnement pour les Familles et les Adolescents est habilité par le Conseil Départemental du Finistère depuis 2012 pour des mesures d'A.E.M.O-R (Assistance Educative en Milieu Ouvert renforcées). En 2020, le nombre de places financées par le Conseil Départemental est passé de 77 à 110 sur le territoire du Tribunal Judiciaire de Brest (Pays de Brest et Pays de Morlaix).

En 2025, comme les années précédentes, l'activité du SAFA est conforme aux attendus avec une activité de 98%. La liste d'attente est constituée d'une centaine d'enfants, environ 70 sur le secteur du pays de Brest, et une trentaine sur le pays de Morlaix, soit entre 12 et 18 mois d'attente. 55 enfants ont été admis au SAFA en 2025. La durée moyenne de l'accompagnement est de 18 mois. La moyenne d'âge est de 10 ans.

10ans
age moyen

LES FAITS MARQUANTS 2025 :

- Les négociations avec le Conseil Départemental du Finistère (CD29) pour le renouvellement du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) du secteur de la Protection de l'enfance de l'Association 2026 à 2030 : rencontre en janvier avec la Direction Enfance Famille du CD29, réalisation d'un diagnostic et perspectives financières, étude de l'évolution de la population des services de protection de l'enfance avec le CREA de Bretagne, rédaction de fiches projets, ...
- Le développement de nouveaux outils : le logiciel QUALINEO pour les événements indésirables, les risques professionnels (DUERP), l'autoévaluation pour préparer l'évaluation externe de 2027, le développement du logiciel SILAO pour la gestion des dossiers des services de protection de l'enfance de l'Association.

L'ÉQUIPE ET LES RESSOURCES HUMAINES :

L'année 2025 a été marquée par de très nombreux changements :

- Changement de direction : l'ancienne directrice et directrice adjointe évoluent vers d'autres postes au sein de l'Association. Le directeur de Ty Ar Gwenan quitte ses fonctions en septembre pour occuper le poste de direction du SAFA, en conservant celle du SEMO.
- La psychologue en poste auprès des équipes de Brest et Morlaix quitte ses fonctions, et deux psychologues à temps partiel sont embauchées à l'été.
- La responsable de service du SAFA de Morlaix poursuit son parcours professionnel à l'ITES. Elle sera remplacée fin 2025. La RDS de Brest est en formation CAFDES pour 3 ans à partir de la mi année 2025.
- Les équipes éducatives de Brest et Morlaix évoluent : 2 salariées sont en congé maternité, 2 salariées en arrêt maladie de plusieurs mois, la TISF est embauchée au SEMO en tant qu'éducatrice spécialisée à temps plein (du fait de l'obtention de son diplôme en formation continue). Plusieurs travailleurs sociaux en CDD viennent renforcer les équipes.

Malgré cela, l'objectif a été de stabiliser l'équipe pour assurer une continuité de service et une activité proche de 100%.

L'ACTIVITÉ :

SEMAINE AU CAMPING

SAFA MORLAIX - 5 au 12 juillet 2025

Cette année encore, le SAFA a renouvelé l'expérience du mobil home où 5 familles ont pu profiter d'un environnement de « vacances » ; deux référentes éducatives ont également accompagné des enfants pour leur permettre de vivre une expérience.

Une des référentes a passé deux jours et une nuit avec une mère et ses deux enfants.



Camping - Baie de Térénez

Cette expérience a permis, qu'à l'issue de ce séjour, cette même famille réserve un nouveau séjour fin août dans ce même camping.

Du point de vue du service, cela a permis d'observer l'organisation du quotidien, les repères, cadre et

compétences parentales dans la prise en charge des enfants, mais aussi la nature des relations entre la mère, ses enfants et au sein de la fratrie.

Un moment suspendu qui a grandement contribué à la relation éducative !



Stade Pierre Mauroy à Lille



TOURNOI DE L'ENFANCE

La CNAPE a développé depuis 4 ans un partenariat avec la Ligue 1 de Football pour organiser un tournoi amical réunissant 250 enfants accompagnés par des associations membres de la CNAPE situées dans les 18 villes qui ont un club de football de ligue 1.

La Sauvegarde de l'enfance 29 a participé avec le Stade Brestois à ce tournoi les 15 et 16 novembre 2025 au Stade Pierre MAUROY de LILLE: 12 enfants (6 filles et 6 garçons) âgés de 8 à 11 ans ont participé à ce projet, en lien avec les équipes éducatives du DEMOS et du SAFA.

Ce séjour offre un cadre différent qui permet aux jeunes de se découvrir autrement et de créer des relations plus naturelles avec les adultes et leurs pairs. Dans ce contexte informel, ils s'expriment davantage, prennent des initiatives et gagnent en confiance.

Ce type d'expérience favorise :

- des relations éducatives plus authentiques grâce à des échanges spontanés,

- une présence professionnelle plus proche du quotidien, facilitant l'observation et l'accompagnement,
- le développement de l'autonomie et de la confiance en soi ; l'entraide et la coopération au sein du groupe,
- l'apprentissage concret des règles de vie collective.

Pour certains jeunes, il s'agissait d'une première expérience hors du cadre familial, riche en apprentissages. L'éloignement, la préparation des affaires, le respect des consignes, la gestion des temps en collectifs ou encore le voyage en groupe ont constitué autant de supports éducatifs concrets.

Ce week-end à Lille a été bénéfique pour tous : les jeunes en ressortent valorisés et fiers, tandis que les professionnels renforcent leur relation avec eux.

Ce séjour constitue ainsi un véritable levier pour l'accompagnement éducatif.

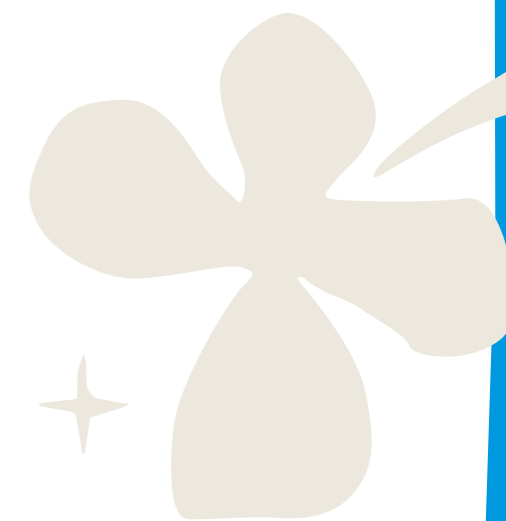
L'année 2025 a été marquée par de très nombreux changements au sein des équipes de Brest et de Morlaix du SAFA. L'objectif en 2026 sera de stabiliser les équipes, de procéder aux remplacements des postes en CDI et CDD pour assurer un accompagnement des 110 mesures du SAFA.

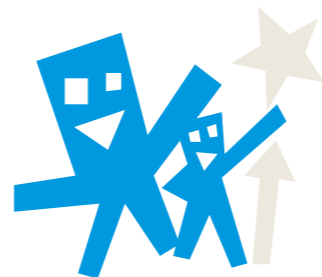
Un quatrième poste de magistrat a été créé pour le territoire de Morlaix fin 2024. En 2026, l'objectif sera de renforcer les liens avec les 4 magistrats du Tribunal pour enfants pour le Nord Finistère.

L'évaluation du SAFA par un organisme extérieur (4 AS) est programmée en septembre 2027. L'objectif de 2026 sera de préparer les équipes, les familles et les enfants en mettant à jour, ou en créant de nouvelles procédures ou outils conformes aux attendus de l'HAS.

En fonction de la réponse aux négociations du CPOM, de nouveaux projets pourraient voir le jour pour le SAFA en fonction des budgets accordés par le Conseil Départemental.

Ronan ELIES
Directeur





45
habilitations

18 mois
d'attente

25
Admissions

Le SEMO est habilité pour accompagner 45 jeunes, principalement des adolescents de 15 à 21 ans qui habitent le pays de Brest. Ils sont orientés par les Juges des enfants du Tribunal de Brest dans le cadre d'une mesure AEMO (Assistance Educative en Milieu Ouvert) à moyens renforcés, ou par les services du Conseil Départemental du Finistère, d'un CJM (Contrat Jeune Majeur) ou exceptionnellement dans le cadre « d'une garde ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ».

Le SEMO a pour mission de mobiliser les compétences et les capacités de chaque jeune suivi afin de favoriser son mieux-être et développer son autonomie. Par son mode de fonctionnement et ses moyens humains (12 salariés), matériels et financiers, le SEMO se veut être un dispositif alternatif au placement des enfants.

Le SEMO est à la fois un service d'AEMO pour les moins de 18 ans, et un service SAEA (Service d'Accompagnement Educatif vers l'Autonomie) principalement pour les 18/21 ans. Cela permet de poursuivre l'accompagnement au SEMO des jeunes au-delà de leur majorité, et d'éviter les ruptures de parcours.

En 2025, comme les années précédentes, l'activité du SEMO est supérieure à 100%. La liste d'attente est constituée d'une trentaine de personnes pour 2025, soit entre 8 et 18 mois d'attente.

25 jeunes ont été admis au SEMO en 2025. La durée moyenne de l'accompagnement est de 19 mois. La répartition par statut des jeunes est la suivante : 38% des jeunes sont scolarisés, 11 % sont en parcours d'insertion, 20 % en contrat de travail (apprentissage, CDD, ...) et 31 % sont sans solution (dont 4 % sont décrocheurs scolaires, sans domicile fixe, ...).

LES FAITS MARQUANTS 2025 :

- Les négociations avec le Conseil Départemental du Finistère (CD29) pour le renouvellement du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) 2026 à 2030 : rencontre en janvier avec la Direction Enfance Famille du CD29, réalisation d'un diagnostic et perspectives financières, étude de l'évolution de la population des services de protection de l'enfance avec le CREAL de Bretagne, rédaction de fiches/projets transversaux sur les thématiques de la santé des enfants et des jeunes, l'accès au logement, ...
- **Le développement de nouveaux outils** : le logiciel QUALINEO pour les événements indésirables, les risques professionnels (DUERP), l'auto-évaluation pour préparer l'évaluation externe de 2027.
Le développement du logiciel SILAO pour la gestion des dossiers des services de protection de l'enfance de l'Association.

- La Sauvegarde a obtenu en 2025 par la Préfecture l'agrément « Intermédiation Locative » qui permet d'obtenir des logements sociaux et de pouvoir les transférer aux jeunes à l'issue du suivi par le service (baux glissants).



Pique nique à la plage

L'ÉQUIPE ET LES RESSOURCES HUMAINES :

- De nombreux mouvements : un départ en retraite et le recrutement de sa remplaçante
- Un arrêt maladie de longue durée, remplacée par la TISF qui a validé son diplôme d'Educatrice Spécialisée en formation continue
- Le stage CAFDES d'un RDS de l'DITEP
- Le changement de travailleur social référent pour le projet SEF/ lutte contre les radicalisations
- la création du service de PASAJ dans les locaux du SEMO



ENQUÊTE

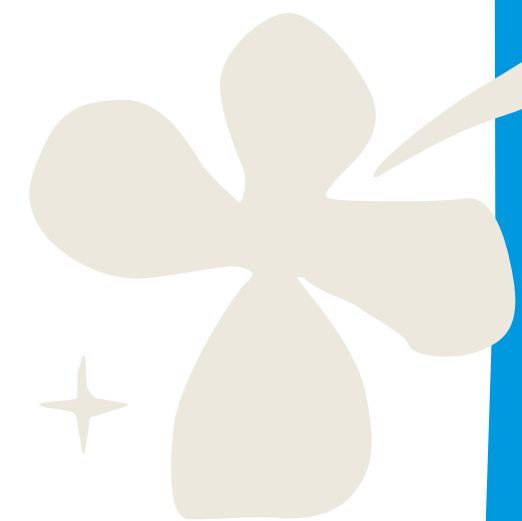
La participation à une enquête de l'ITES : Anaïs BERTON, étudiante en Master 1 Direction et responsabilité de services et projets Enfance-Famille a mené une enquête exploratoire portant sur « Les Trajectoires des enfants et adolescents, dans un contexte de violences, en protection de l'enfance ».

Ce travail, réalisé avec l'équipe de l'ITES (Bleuenn LABBE, Justine LE ROUZIC et Marine GUYOMAR), s'est appuyé sur une analyse de dossiers, des observations de réunions et des entretiens auprès des professionnels du SEMO. Il était ainsi question de repérer et d'identifier les effets de l'accompagnement du SEMO sur les trajectoires de jeunes âgés de 13 à 21 ans, majoritairement marqués par des parcours antérieurs en protection de l'enfance, de ruptures répétées et des situations de violences.

L'évaluation du SEMO par un organisme extérieur (4 AS) est programmée en septembre 2027. L'objectif de 2026 sera de préparer les équipes, les familles et les enfants en mettant à jour, ou en créant de nouvelles procédures ou outils conformes aux attendus de l'HAS.

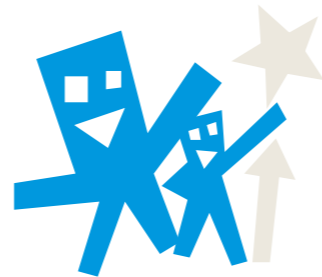
En fonction de la réponse aux négociations du CPOM, de nouveaux projets pourraient voir le jour pour le SEMO en fonction des budgets accordés par le Conseil Départemental.

Ronan ELIES
Directeur



Ty Ar Gwennan

Foyer d'adolescents et service STARTI'JEUNES



TAG

34
jeunes
accompagnés
en 2025

MECS

**Maison
d'Enfants à
Caractère Social**

9, soit 8 places en accueil continu et 1 place en discontinu, sous forme d'accueil relai. Avec un accompagnement et un hébergement 24h/24h. La maison est ouverte 365 jours/ an.

L'âge des jeunes accueillis varie principalement de 15 ans à 20 ans.

Les jeunes accompagnés rencontrent des difficultés d'ordre familial empreintes de carences éducatives, de l'absence de père ou de mère, de l'entourage proche ou de personnes ressources. Des difficultés au niveau scolaire empreintes de décrochage scolaire. Des troubles ou des problématiques psychiques et psychologiques liés à de potentielles pathologies non diagnostiquées, et aussi à des traumatismes vécus et/ou subis dans leurs parcours. Des incapacités apparentes qui empêchent une mobilisation et/ou une remobilisation pour envisager un travail efficace. C'est le cumul de toutes ces difficultés qui fait que le travail éducatif s'appuie sur une volonté d'aller de plus en plus vers un accompagnement spécialisé et individualisé.

SAEA

**Service
d'Accompagnement
Educatif à
l'Autonomie**

13 places pour accompagner les jeunes en diffus dans des studios ou des logements individuels mis à disposition le temps de l'accompagnement, dans le territoire de LESNEVEN, LANDERNEAU, BREST.

En 2025 l'âge des jeunes varie de 17 ans à 21 ans. Avec un agrément autorisant un accueil à partir de 15 ans.

Une grande partie des jeunes accueillis présente des difficultés similaires. Cette similitude est liée en partie par le fait qu'environ 54 % des jeunes de Starti'Jeunes viennent de la MECS et qui continuent leur parcours à TAG. 46 % des jeunes accueillis à Starti'Jeunes viennent d'autres services de la protection de l'enfance.

L'ensemble des jeunes accueillis à Starti'Jeunes expriment avoir un vrai besoin d'accompagnement vers l'autonomie, mais avec très peu d'acquis et de bases, notamment dans le savoir-vivre et habiter seul.

Cela nécessite un accompagnement plus renforcé et une présence éducative accrue auprès de ces jeunes.

LES FAITS MARQUANTS 2025 :

- Une activité en baisse dans la première partie de 2025 environ 60 % et un rattrapage dans la deuxième partie de l'année à 87 %.
- La location d'un studio (« le 225 ») à LESNEVEN permettant l'expérimentation et l'apprentissage à l'autonomie pour la MECS.
- Le projet « Atelier Buissonnier » offrant ainsi un espace d'échanges et de réflexions pour les jeunes et les professionnels, sur le thème de la vie affective intime et sexuelle et des rapports aux autres.
- Les camps avec la MECS : équithérapie à PLOUGASTEL-DAOULAS, à PARIS Parc Astérix, et à CROZON en camping.
- La poursuite du projet SURF pour Starti'Jeunes et un projet commun avec les jeunes de la MECS à MELGVEN.
- Les projets en lien avec le territoire et les projets partenariaux : avec la CNAPE (groupe de travail jeunes majeurs), le conseil d'orientation de TAG, le groupe de travail inter SAEA du pays de BREST.
- Le maintien des traditions de TAG avec le repas de Noël le 19 décembre 2025.

L'ÉQUIPE ET LES RESSOURCES HUMAINES :

Des changements majeurs en 2025 :

- Le recrutement d'un Directeur à temps plein (Abdourahim DIALLO) et le départ vers d'autres services à la Sauvegarde de Ronan ELIES, directeur de TAG durant 7 ans.
- Le recrutement d'un Responsable de service en remplacement pour palier à l'absence de la Responsable de service titulaire du Poste (Charlotte DUMONT).
- Le départ de Erelé CHANDON (éducateur de la MECS) pour d'autres projets.
- Le recrutement de Servane CARADEC en tant qu'éducatrice spécialisée à la MECS en CDI.

60%

En 2025, 60 % des jeunes accueillis à Ty Ar Gwennan ont, ou s'orientent vers, une double orientation, MDPH/Protection de l'enfance. Cela confirme les tendances de 2024 sur la double vulnérabilité Handicap – Protection de l'enfance.

« L'année 2025 de TAG fut une année marquée par des nouvelles transitions chez les professionnels éducatifs de la MECS et de la direction.

Un travail a été engagé dans le but de retrouver une nouvelle dynamique et une confiance partagée ».

Abdourahim DIALLO
Directeur



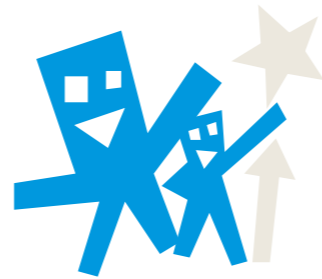
Camp équithérapie



Projet surf



REPIS SAEA



Réseau Educatif Pour l'Insertion Sociale Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie

A partir de 1989, le Conseil Départemental du Finistère confie au REPIS le suivi de jeunes au titre de la Protection de l'Enfance. Depuis 37 années, le travail des équipes du SAEA Quimper et Carhaix opère en proximité en faveur de mineurs et jeunes majeurs en leur mettant à disposition un logement et en assurant un suivi leur permettant un apprentissage de l'autonomie.

Tout au long de ces années, au REPIS, plus de 1600 jeunes finistériens et jeunes des départements voisins ont pu bénéficier d'un accompagnement dès 15 ans, voire 14 ans et au-delà des 18 ans par le biais du Contrat Jeune Majeur.

Nos habilitations ont évolué : l'arrêté de 1989 signe la création du REPIS pour 12 mesures, pour atteindre l'habilitation actuelle en 2005. Depuis cette date nos services sont dédiés à l'accompagnement de 50 jeunes, répartis comme suit : 33 jeunes à Quimper, 17 jeunes à Carhaix.

78
jeunes
accompagnés
en 2025

L'ACTIVITÉ :

Notre niveau d'activité demeure stable, 78 jeunes ont été accompagnés en 2025. Nous observons cette année un allongement de la durée moyenne de prise en charge, désormais estimée à 21 mois. Parallèlement, une évolution notable est observée dans l'origine territoriale des jeunes accompagnés, avec une augmentation du nombre de jeunes orientés par le Département du Finistère. Cette tendance témoigne d'un renforcement du partenariat de proximité et d'un ancrage territorial consolidé du service.

La proportion de jeunes entrant mineurs demeure majoritaire. Dans le même temps, une évolution des modalités d'orientation semble se dessiner, avec une part croissante de situations relevant de cadres d'intervention administratifs, traduisant une transformation progressive des parcours d'accompagnement.

Les situations d'insertion scolaire et professionnelle des jeunes accompagnés en 2025

témoignent d'une dynamique globalement positive, marquée par un engagement significatif dans les parcours de formation. Ainsi, 60 % des jeunes présents sont inscrits dans un cursus en vue de l'obtention d'un diplôme, avec une proportion importante de lycéens (35 %), complétée par des parcours en apprentissage (13 %), dans l'enseignement supérieur (6 %) et en formation professionnelle (6%).

Cette inscription dans des trajectoires qualifiantes se traduit concrètement par l'obtention de 11 diplômes au cours de l'année, dont un avec mention « bien », venant souligner l'investissement des jeunes et la qualité de l'accompagnement proposé. À titre d'illustration, un jeune a également pu intégrer l'armée à l'issue de l'obtention du baccalauréat, traduisant la diversité des parcours d'insertion.

Par ailleurs, certaines situations nécessitent un accompagnement spécifique, notamment pour 8 jeunes disposant d'un dossier auprès de la MDPH, impliquant une adaptation des réponses éducatives et des parcours proposés.

Dans l'ensemble, ces éléments confirment la nécessité d'un accompagnement individualisé, inscrit dans la durée, et reposant sur une articulation étroite entre le service, les familles et les partenaires du territoire.

Les parcours présentent, comme les années précédentes, une diversité de situations, allant de prises en charge de courte durée à des accompagnements plus longs et soutenus. Plusieurs parcours mettent en évidence la nécessité d'un travail partenarial renforcé. Ainsi, certaines orientations ont pu s'appuyer sur un relais vers d'autres structures, illustrant la complémentarité des services et l'inscription du service dans un réseau d'acteurs.

À l'inverse, certaines situations demeurent marquées par une précarité persistante, nécessitant une vigilance particulière quant aux conditions de sortie et à la continuité de l'accompagnement.

La question des ressources familiales apparaît centrale, une part importante des orientations se traduisant par un retour au domicile familial. Ces retours s'appuient sur des ressources identifiées et mobilisées au cours de l'accompagnement, tout en nécessitant, dans certaines situations, un maintien de la vigilance quant à l'équilibre des dynamiques familiales.

Enfin, certaines fins de prise en charge peuvent mettre en lumière des situations plus complexes, nécessitant un signalement ou une formalisation spécifique, rappelant l'importance d'un suivi attentif des conditions de sortie et de la sécurisation des parcours.

Si pour le département du Finistère, la continuité en Contrat Jeune Majeur est de mise, sur le plan national, la loi Taquet de février 2022 constitue une véritable avancée pour les jeunes pris en charge par l'ASE. Là où notre travail existe depuis près de 40 ans, pour d'autres départements, c'est une grande avancée pour les jeunes qui n'avaient pas de perspectives d'accompagnement à majorité.

Toutefois, au regard de l'évolution des défis à relever, nos protocoles ont évolué.

Notamment, 4 ans après l'adoption de la loi Taquet, qui devait marquer un tournant pour les jeunes majeurs sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), des avancées existent mais l'application de cette loi reste encore inégale.

Au niveau de notre dispositif, un groupe de travail a été mis en œuvre pour assurer la mise à jour du protocole Contrat Jeune Majeur en lien avec cette Loi.

Un travail collaboratif entre la Direction des Territoires d'Action Sociale, la Direction Enfance et Famille et les Services d'accompagnement Educatif à l'autonomie (SAEA) de nos territoires finistériens a permis d'œuvrer au remaniement de nos procédures. C'est, pour exemple, désormais le jeune sortant de l'ASE qui formalisera son refus d'accompagnement à 18 ans.

Le nouveau protocole sera mis en vigueur à l'horizon de l'été 2026.

PROTECTION
DE L'ENFANCE

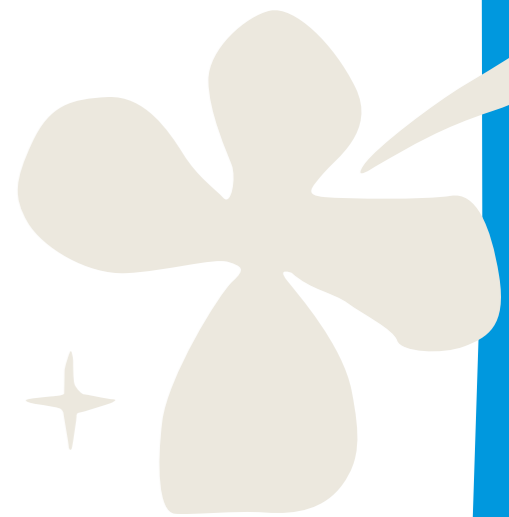
21 Mois
durée moyenne
de prise en
charge

Anaïs MICHEL-BOËNNEC
Directrice adjointe

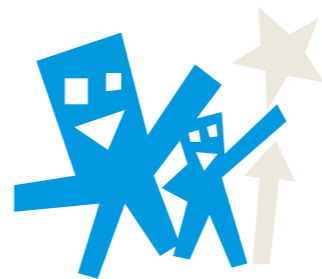
Sophie BESTAZZONI
Directrice



Chris, accompagné depuis ses 14 ans par le service, et Bruno, ouvrier d'entretien, sur un chantier de rénovation



REPIS PEAD



Réseau Educatif Pour l'Insertion Sociale Placement Éducatif À Domicile

Le Placement Éducatif À Domicile (PEAD) s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance comme une mesure visant à accompagner les familles dans leur environnement, en privilégiant le maintien de l'enfant à domicile lorsque les conditions le permettent.

L'intervention éducative se déploie au plus près du quotidien, permettant de soutenir les compétences parentales, de sécuriser les parcours des enfants et de prévenir les ruptures.

70
jeunes
accompagnés
en 2025

17 Mois
durée moyenne
de prise en
charge

75%
ont moins
de 13 ans

LES FAITS MARQUANTS 2025 :

L'année 2025 a été marquée par une activité globalement soutenue, bien que ralentie en fin d'exercice par des mouvements au sein de l'équipe. Le service enregistre 24 admissions pour 34 sorties (contre 30 admissions et 29 sorties en 2024), traduisant un déséquilibre ponctuel des flux. Cette évolution a impacté la dynamique d'accueil, dans un contexte pourtant fortement sollicité. Le taux d'activité atteint 97,97 %, illustrant l'engagement des professionnels et la continuité de l'accompagnement assuré.

L'activité demeure par ailleurs étroitement liée aux décisions judiciaires et aux délais de mise en œuvre des mesures, qui conditionnent les admissions, dont le délai moyen est de 6,5 mois.

L'année 2025 confirme une évolution notable du public accompagné, marquée par un rajeunissement significatif. Les moins de 13 ans représentent 75 % des situations, dont une part importante d'enfants de moins de 5 ans. Cette évolution traduit une sollicitation plus précoce du dispositif, nécessitant des interventions rapides et adaptées, notamment dans les premières années de développement.

Le PEAD se distingue par une intervention au plus près des réalités familiales, permettant un travail éducatif inscrit dans la durée. Les professionnels s'appuient sur une posture de co-construction, visant à soutenir les capacités parentales, restaurer des repères éducatifs et sécuriser les parcours des enfants.

La durée moyenne des mesures s'établit à 17 mois, traduisant un accompagnement inscrit dans le temps nécessaire à l'évolution des situations.



Les résultats observés en 2025 confirment l'efficacité du dispositif dans sa mission de prévention : sur les 34 sorties enregistrées, 18 ont donné lieu à une main levée dont 12 sans poursuite de mesure.

Ces éléments témoignent de la capacité du service à restaurer des dynamiques familiales suffisamment sécurisantes pour permettre une sortie du cadre judiciaire. Le recours accru aux solutions de répit (307 jours mobilisés contre 167 en 2024) souligne également l'importance de proposer des temps de respiration pour prévenir des ruptures plus durables.

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte d'évolution majeure du cadre juridique de la protection de l'enfance. L'arrêt de la Cour de cassation du 2 octobre 2024 est venu confirmer l'impossibilité juridique de maintenir un placement à l'Aide Sociale à l'Enfance avec hébergement permanent au domicile parental. Cette décision a conduit à une requalification progressive des dispositifs existants, notamment dans le Finistère, où les 252 places de PEAD sont appelées à évoluer vers des mesures d'assistance éducative en milieu ouvert, conformément à l'article 375-2 du Code civil. Ce nouveau cadre impose une évolution des réponses proposées, dans une logique de gradation et de continuité des accompagnements.

Dans ce contexte, La Sauvegarde s'est engagée dans la dynamique impulsée par le Département en répondant à l'appel à projet lancé en novembre 2025, en cohérence avec les orientations de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants. Cet appel à projet visait à structurer une offre renouvelée, articulée autour de : 208 places d'AEMO avec hébergement et de 72 places d'AEMO à moyens renforcés. Réparties par territoires, ces modalités viennent renforcer

le continuum de protection de l'enfance en proposant des réponses plus modulables et adaptées à l'intensité des besoins. La candidature de La Sauvegarde a été retenue en décembre 2025, venant reconnaître la qualité du travail engagé et la pertinence du positionnement du service.

Cette décision se traduira, à compter de 2026, par une transformation de l'offre du service, avec le passage de 43 mesures de PEAD à 37 mesures d'AEMO avec hébergement et 15 mesures d'AEMO à moyens renforcés, à moyens constants. Si les effets opérationnels de cette évolution interviendront à partir de 2026, l'année 2025 en a constitué une étape structurante. Elle a permis :

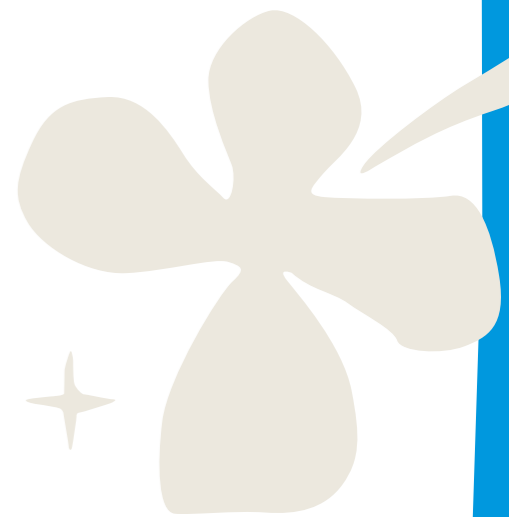
- D'anticiper les évolutions du secteur
- D'engager une réflexion collective au sein de l'équipe
- De renforcer les échanges avec les partenaires institutionnels

Le PEAD confirme en 2025 son rôle essentiel dans la prévention des ruptures et le soutien aux familles en situation de vulnérabilité. Face à un public plus jeune et à des situations de plus en plus complexes, le service démontre sa capacité d'adaptation et la qualité de son engagement.

Dans un contexte de transformation du cadre juridique et des politiques publiques, la dynamique engagée autour de l'appel à projet constitue un levier structurant pour l'avenir, permettant d'ajuster les réponses aux besoins du territoire et de renforcer la continuité des parcours.

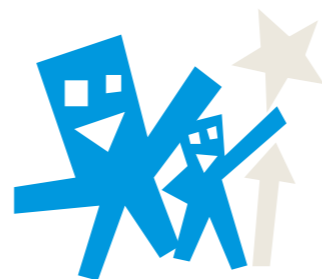
Anaïs MICHEL-BOËNNEC
Directrice

Sophie BESTAZZONI
Directrice



TROIS

Tremplin de Remobilisation, d'Orientation et d'Initiation aux Savoirs



PROTECTION DE L'ENFANCE

Un dispositif ancré dans son territoire et un levier stratégique pour l'avenir.

Le T.R.O.I.S est un dispositif d'accueil de jour relevant du champ de la protection de l'enfance, dédié à l'accompagnement de jeunes âgés de 13 à 21 ans en situation de décrochage scolaire et de vulnérabilité sociale et/ou familiale. Il propose un cadre éducatif souple et individualisé, visant à soutenir la remobilisation des jeunes, à prévenir les ruptures de parcours et à favoriser leur réinscription progressive dans des dynamiques d'apprentissage, de socialisation et d'insertion. Le dispositif s'adresse à des jeunes inscrits dans des parcours institutionnels, mais également à des jeunes en amont de toute mesure, dans une logique de prévention. Il se positionne ainsi comme un espace intermédiaire, à la croisée des champs éducatif, scolaire, social et médico-social. Dans un contexte de complexification des situations et de rajeunissement du public, le T.R.O.I.S s'affirme comme un levier essentiel de prévention et de continuité des parcours sur le territoire.

62 jeunes accompagnés en 2025



Le T.R.O.I.S s'appuie sur un réseau partenarial actif, associant des acteurs éducatifs, culturels, associatifs et médico-sociaux, permettant de diversifier les supports d'accompagnement et de favoriser l'ouverture des jeunes sur leur environnement. Par sa souplesse d'intervention, sa capacité d'adaptation et son inscription territoriale, le T.R.O.I.S se positionne comme un acteur stratégique au sein du dispositif de protection de l'enfance et plus largement des politiques de prévention. Dans un contexte marqué par le rajeunissement du public, la complexification des situations et la tension sur les dispositifs de droit commun, le renforcement et la consolidation du T.R.O.I.S constituent des enjeux majeurs pour les années à venir.

UN PUBLIC EN SITUATION DE FRAGILITÉ ET DES BESOINS EN ÉVOLUTION

Le public accueilli se caractérise par des parcours fortement fragilisés. Les jeunes présentent majoritairement des situations de déscolarisation ou de risque de décrochage, associées à des phénomènes de désaffiliation sociale, se traduisant par une perte de repères, des difficultés à se mobiliser et à s'inscrire dans un rythme structuré. Un manque de confiance en soi est fréquemment observé, constituant un frein à l'engagement dans des démarches d'insertion ou de formation. À ces éléments s'ajoutent des troubles des apprentissages ainsi que des fragilités psychiques, impliquant des réponses éducatives ajustées et pluridimensionnelles. En 2025, le dispositif a accompagné 62 jeunes, avec un taux d'occupation proche de 96 %, traduisant une forte sollicitation et confirmant la pertinence du dispositif sur le territoire. Vingt-huit jeunes ont été admis au cours de l'année. Parmi eux, 57 % (16 jeunes) bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance, tandis que 43 % (12 jeunes) n'en relèvent pas. Cette proportion significative de jeunes hors mesure met en évidence le rôle stratégique du T.R.O.I.S en matière de prévention, en permettant d'intervenir en amont des situations de rupture et d'éviter une aggravation des parcours.

UN RAJEUNISSEMENT DU PUBLIC QUI RENFORCE L'ENJEU DE PRÉVENTION

L'année 2025 confirme une tendance marquée au rajeunissement du public accompagné, avec 72 % des admissions concernant des jeunes de moins de 16 ans. L'âge moyen des jeunes admis s'établit à 14 ans et 9 mois. Ce rajeunissement constitue un indicateur fort d'évolution des besoins du territoire. Il témoigne de l'émergence de situations de fragilité de plus en plus précoces, notamment en matière de décrochage scolaire, de perte de repères et de difficultés d'inscription dans un cadre collectif. Les jeunes accueillis se trouvent à un moment charnière de leur développement, où les enjeux d'identité, d'appartenance et d'orientation sont particulièrement sensibles. Cette évolution conforte le positionnement du T.R.O.I.S comme un dispositif de prévention essentiel, capable d'intervenir en amont des ruptures plus durables et de proposer des réponses adaptées à des jeunes en début de désengagement.

UNE DYNAMIQUE D'« ALLER VERS » AU COEUR DE L'INTERVENTION

Face à ces enjeux, le T.R.O.I.S s'inscrit dans une dynamique inclusive forte, fondée sur une logique d'« aller vers ».

Cette posture consiste à rejoindre les jeunes dans leurs environnements, leurs rythmes et leurs réalités, afin de recréer du lien et de favoriser leur adhésion à l'accompagnement. Elle permet d'atteindre des jeunes particulièrement éloignés des dispositifs classiques, souvent en retrait ou en défiance vis-à-vis des institutions.

En s'appuyant sur leurs centres d'intérêt et leurs ressources, le service favorise une entrée progressive dans l'accompagnement et une remobilisation respectueuse du rythme de chacun. Dans cette perspective, un choix managérial structurant a été posé en 2025, consistant à pérenniser un professionnel spécifiquement dédié à cette fonction d'« aller vers ».

Ce positionnement renforce la capacité du service à intervenir de manière proactive, à aller à la rencontre des jeunes dans leur environnement et à construire, avec eux, des projets individualisés à partir de leur réalité.



UNE FONCTION DE « PASSEUR » AU SERVICE DE LA CONTINUITÉ DES PARCOURS

Le T.R.O.I.S occupe une fonction de « passeur », essentielle dans un contexte de complexification des parcours et de cloisonnement des dispositifs. Le service agit comme un intermédiaire sécurisant, facilitant les transitions entre les différents espaces de socialisation, de formation et d'insertion. Il accompagne les jeunes dans la réappropriation progressive des cadres scolaires, professionnels ou sociaux, souvent mis à distance dans leur parcours. Cette fonction repose sur un travail de médiation active entre le jeune, les

partenaires et, lorsque cela est pertinent, la famille.

Elle vise à restaurer la capacité du jeune à entrer en relation avec les institutions, à redonner du sens aux parcours et à sécuriser les étapes d'orientation. Concrètement, elle se traduit par l'accompagnement vers le maintien ou le retour en scolarité, la mise en place d'emplois du temps aménagés, l'accès à des stages ou à des immersions professionnelles, ainsi que la mobilisation progressive des dispositifs de droit commun. Elle implique également une coordination étroite avec les acteurs du territoire, afin de construire des parcours cohérents, continus et adaptés à la singularité des situations.



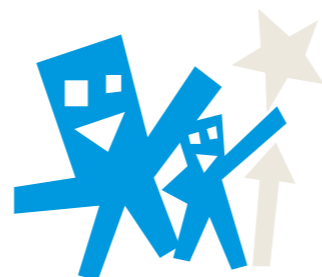
Eliaz et Shayme transportent une balconnière. Ils l'ont fabriquée à la main avec des chutes de bois dans l'atelier du TROIS. | OUEST-FRANCE

Le T.R.O.I.S apparaît ainsi comme un maillon indispensable de fluidification des parcours, contribuant à relier des dispositifs parfois cloisonnés et à garantir une continuité dans l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables.

Anaïs MICHEL-BOËNNEC
Directrice

Sophie BESTAZZONI
Directrice





En 2025, le DAD confirme sa place spécifique dans le champ de la protection de l'enfance, en intervenant auprès de jeunes dont les parcours sont marqués par une accumulation de ruptures et une complexification croissante des besoins.

39

jeunes accompagnés en 2025

L'ACTIVITÉ :

Le DAD a accompagné 39 jeunes en 2025, tous en situation de déscolarisation à leur entrée dans le dispositif. Les trajectoires observées sont particulièrement fragilisées, caractérisées par :

- des ruptures familiales, scolaires et institutionnelles répétées,
- des parcours de placement multiples, traduisant l'épuisement des réponses classiques,
- des fragilités psychiques importantes,
- des conduites à risque (fugues, addictions, mise en danger),
- une désaffiliation sociale marquée, avec perte de repères et difficultés à se projeter.

La diminution du primo-placement (19 % des situations) confirme que le dispositif intervient désormais majoritairement en aval des parcours, auprès de jeunes pour lesquels les dispositifs traditionnels n'ont pas permis de stabilisation. Le niveau d'exigence du dispositif se traduit également dans le processus d'admission : sur 100 demandes reçues, 27 jeunes sont partis en séjour, les autres situations ayant fait l'objet d'abandons, de refus du jeune, d'orientations autres ou de contre-indications. Cette sélection témoigne de la nécessité d'une évaluation rigoureuse de la pertinence du projet de séjour, au regard des enjeux de sécurité et d'accompagnement.

Face à ces situations complexes, le DAD propose une réponse fondée sur la mise à distance, permettant au jeune de se dégager d'un environnement saturé et de recréer les conditions d'un apaisement et d'une remobilisation.



L'accompagnement s'appuie sur :

- un cadre éducatif sécurisant, favorisant la restauration des repères et des liens familiaux,
- des expériences de stage, supports essentiels de reprise de rythme et de valorisation,
- une remobilisation scolaire individualisée,
- un accompagnement psychologique si besoin, y compris à distance.

Malgré la complexité des profils, les résultats observés restent significatifs : 30 % des jeunes retournent dans leur milieu familial, 37 % réintègrent un parcours institutionnel. Ces éléments doivent être appréciés au regard du niveau de rupture initial des situations, souvent en impasse à l'entrée dans le dispositif. La question du retour constitue une étape déterminante du parcours.

Si le séjour permet une transformation du jeune, le retour dans l'environnement d'origine confronte ces évolutions à des contextes parfois peu modifiés. Les jeunes expriment régulièrement cette tension : celle de revenir dans un système qui n'a pas évolué, avec la crainte d'être renvoyés à leur place antérieure.

Dans ce contexte, le travail de préparation du retour est essentiel. Il vise à anticiper les conditions d'accueil, mobiliser les partenaires en amont, sécuriser les relais éducatifs et inscrire le retour dans une continuité d'accompagnement. Le DAD s'inscrit ainsi non comme une réponse isolée, mais comme une étape dans un parcours, dont les effets doivent être consolidés dans la durée.

La qualité de l'accompagnement repose sur un réseau partenarial international solide, associant 3 organismes habilités en Espagne, au Maroc et au Sénégal. En 2025, cette dynamique s'est renforcée avec la mise en place de 6 réunions annuelles pluri partenariales en visioconférence par destination.

Cela a renforcé les liens et la coordination au regard des projets des jeunes que nous accompagnons et a contribué à renforcer la cohérence des accompagnements et la réactivité face aux situations complexes. Leur développement apparaît aujourd'hui comme un levier pertinent d'amélioration continue, avec une perspective d'augmentation de leur fréquence.

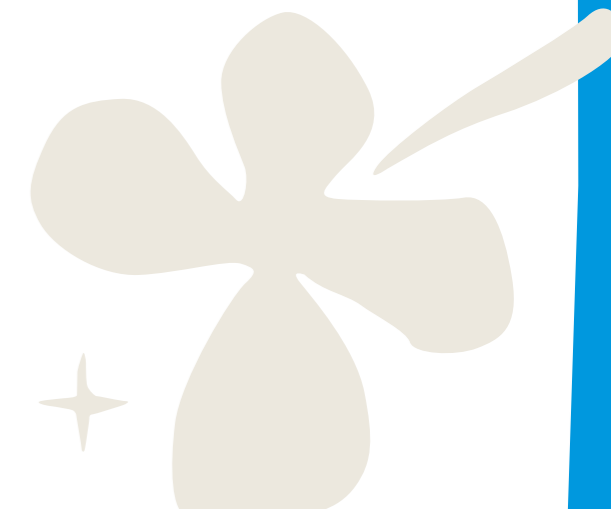
En 2025, le DAD confirme sa capacité à intervenir auprès de jeunes présentant des profils de plus en plus complexes, dans des situations souvent marquées par l'échec des réponses antérieures. La combinaison d'un accompagnement individualisé, d'une mise à distance structurante et d'un partenariat international consolidé permet de proposer une réponse adaptée et sécurisée.

Anaïs MICHEL-BOËNNEC

Directrice

Sophie BESTAZZONI

Directrice





**LA MAISON DES
PARENTS**

Stéphanie GUILLEMET,
Directrice

Gwen LE VOURC'H
Coordinatrice

**PASAJ
Ecoute jeunes**

Stéphanie GUILLEMET,
Directrice

Gweltaz FILY
Coordinateur Psychologue

LA REAAP

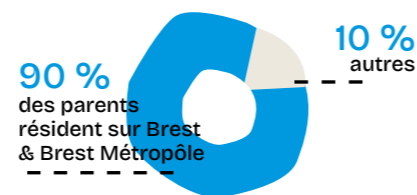
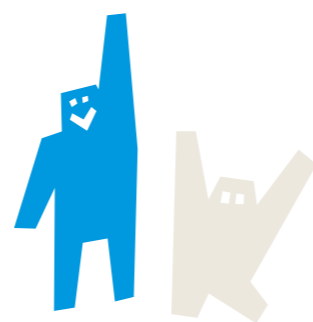
Stéphanie GUILLEMET,
Directrice

Nolwenn LE BOURLOUT-JEAN
Coordinatrice de projet
appui à la parentalité

La Maison des Parents

La Maison des Parents est un lieu ressource de soutien à la parentalité, inscrit dans une démarche de prévention précoce et de renforcement du lien parent(s)-enfant(s).

Ouverte aux familles sur des temps réguliers et sans inscription, elle propose un cadre chaleureux, anonyme, sans adhésion et non jugeant, favorisant les échanges, la socialisation et le partage d'expériences entre parents. Son action s'inscrit en cohérence avec les orientations de la CAF du Finistère, du Conseil Départemental du Finistère et de la Ville de Brest.



Enfin, l'année 2026 s'inscrit dans la continuité de cette dynamique. Elle sera l'occasion de poursuivre et consolider l'inscription territoriale de la Maison des Parents, de renforcer encore les partenariats existants et de développer de nouvelles actions collectives au service des familles. Les projets à venir, notamment dans le cadre des Semaines de la Parentalité du REAAP, des actions culturelles et artistiques comme la réalisation d'un graff sur les locaux, ou des partenariats avec les acteurs de l'insertion et de la petite enfance, viendront prolonger l'ambition de la Maison des Parents : offrir un espace accueillant, accessible et soutenant pour les familles, au plus près de leurs besoins et ouvert sur tous les parents y compris ceux qui sont plus éloignés des dispositifs de droit commun.

Stéphanie GUILLEMET,
Directrice

Gwen LE VOURC'H
Coordinatrice

expérience collective dans un cadre sécurisant, favorisant la création de liens et le renforcement des relations familiales.

La Maison des Parents s'affirme également comme un lieu ressource pour les professionnels du territoire. En 2025, de nombreux partenariats ont été activés ou consolidés avec les services de la PMI, les centres médico-sociaux, les établissements scolaires, les lieux d'accueil petite enfance, les structures d'insertion, les associations de quartier et les organismes de formation. Ces collaborations contribuent à faciliter l'orientation des familles, à renforcer le repérage précoce des situations de fragilité et à inscrire la Maison des Parents dans un réseau partenarial dynamique et reconnu.

Un focus particulier peut être porté sur la recherche-action menée depuis 2023, associant parents, professionnelles et partenaires institutionnels. Ce travail participatif vise à mieux comprendre les réalités vécues par les familles et à valoriser la parole des parents, en renforçant leur pouvoir d'agir et leur place dans les réflexions territoriales autour du soutien à la parentalité. Cette démarche illustre la capacité de la Maison des Parents à être à la fois un lieu d'accueil, d'innovation et de co-construction avec les familles.



LE BILAN

En 2025, la Maison des Parents a connu une activité soutenue, avec **947 heures d'ouverture aux familles**, réparties entre des temps d'accueil labellisés Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), des temps d'accueil hors LAEP, des ateliers et des temps d'écoute individualisée. Les 377 heures labellisées LAEP occupent une place centrale dans l'activité du lieu, en offrant un espace spécifiquement dédié à la petite enfance, propice aux premières socialisations et au soutien à la parentalité. Les 146 heures d'accueil hors LAEP, également en accès libre, permettent d'élargir l'accueil à des familles avec des enfants de tous âges, renforçant ainsi l'accessibilité et l'ouverture du lieu.

Par ailleurs, les **375 heures d'ateliers** traduisent une volonté de proposer des temps plus ciblés autour de la relation parent(s)-enfant(s) mais également des temps privilégiés entre pairs avec des professionnelles, en complémentarité des temps d'accueil libre. Enfin, 49 heures de temps d'écoute ont permis d'apporter un soutien plus individualisé à certaines situations nécessitant une attention particulière.

Sur l'année, la Maison des Parents a accueilli **1 291 Adultes, ce qui correspond à 247 parents différents**. La fréquentation importante et régulière traduit à la fois la capacité du lieu à toucher un large public et la fidélisation des familles, qui peuvent revenir dans la durée. La part majoritaire des accueils libres confirme l'importance d'un cadre souple, sans inscription préalable, permettant une fréquentation adaptée aux besoins et aux disponibilités des parents.

La majorité des familles accueillies résident à Brest et Brest Métropole (90 %), avec une forte représentation des quartiers de Bellevue, Lambézellec et Saint-Pierre. Cette implantation témoigne d'un ancrage territorial solide, tout en mettant en évidence un rayonnement au-delà du périmètre immédiat du quartier, la Maison des Parents accueillant également des familles provenant de secteurs plus éloignés.

L'année 2025 a également été marquée par une fréquentation importante des enfants, avec **2026 entrées d'enfants**, dont une large majorité de moins de 6 ans. Cette donnée positionne clairement la Maison des Parents comme un outil de prévention précoce. Si les jeunes enfants demeurent au cœur de l'accueil, le lieu accompagne également des parents d'enfants plus âgés, y compris en âge scolaire ou adolescent, même lorsque ces derniers ne fréquentent pas directement la structure. Le soutien apporté aux parents autour de la petite enfance participe ainsi plus largement à l'équilibre de l'ensemble de la dynamique familiale.

LES TEMPS FORTS

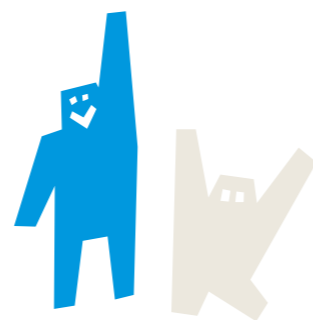
Au-delà de son fonctionnement quotidien, la Maison des Parents a proposé en 2025 plusieurs temps forts venant enrichir les modalités d'accueil habituelles.

Des actions collectives ont été organisées tout au long de l'année afin de favoriser les liens entre les familles : sorties familiales, soirées conviviales, temps festifs, et moments de partage intergénérationnels. Un temps particulièrement marquant a été l'organisation d'un séjour d'une nuit à Pleyben, réunissant cinq familles autour d'activités communes. Ce séjour a permis aux parents et aux enfants de vivre une



PASAJ

Service Ecoute Jeune du Finistère 12-15 ans



PASAJ s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans résidant dans le Finistère et vise à leur offrir un espace de parole sécurisant, accessible et adapté à leurs usages, en complémentarité des dispositifs de droit commun en santé mentale.

PASAJ est un service de prévention, d'écoute qui apporte une aide psychologique pour les adolescents et jeunes. Dispositif d'écoute psychologique à distance, gratuit, confidentiel et anonyme créé en 2006 par l'association Parentel, il a pu être redéployé par la Sauvegarde 29 en 2025 avec la volonté des partenaires que sont l'ARS, la CAF et la ville de Brest. Il assure ainsi la continuité d'un dispositif d'écoute reconnu sur le Finistère lequel ne devait pas disparaître au regard de son intérêt qui a fait ses preuves durant des années sur le territoire pour soutenir les jeunes dans ces périodes si fragiles de la fin de l'enfance et le début d'une vie d'adulte.

Le service propose des permanences en soirée, de 20h à 23h du lundi au dimanche, à l'exception du jeudi et du samedi, exclusivement à distance (téléphone, SMS et mail), sans accueil physique. Le service repose sur une équipe composée de quatre psychologues écoutants à hauteur d'un 0.87 ETP et d'un 0.20 ETP de psychologue coordinateur qui par le passé a participé à la création de PASAJ au sein de l'association Parentel. Le service d'écoute jeunes ne fonctionne pas selon une logique de places, mais selon une capacité d'écoute définie par le nombre de permanences assurées par l'équipe, garantissant souplesse et réactivité.

L'année 2025 marque la mise en œuvre effective du service avec une ouverture le 26 mai. Rapidement, PASAJ s'est inscrit comme un appui identifié pour les jeunes du territoire et les partenaires qui étaient dans l'attente de sa ré-ouverture. Au total, 118 permanences ont été assurées.

Sur cette période, 81 jeunes ont contacté le service, générant 160 appels, avec une nette augmentation de la fréquentation à partir de la rentrée de septembre. Les jeunes femmes représentent la majorité des appelants (66 %), suivies des jeunes hommes (29 %).



Les modalités de contact confirment l'importance des outils numériques dans l'accès à l'aide psychologique : près de deux tiers des échanges se font par SMS, un tiers par téléphone et une part plus marginale par mail.

La nature des demandes exprimées relève majoritairement d'un besoin d'aide psychologique, mais également d'un besoin de conversation, de renseignements ou, dans certaines situations, d'appels de type « SOS ». Les difficultés exprimées par les jeunes concernent principalement des troubles dépressifs, des angoisses marquées et des conduites auto-agressives.



Les thématiques abordées sont en grande partie liées aux relations familiales, à la scolarité, aux relations sociales et amoureuses, ainsi qu'aux idées suicidaires et aux violences, notamment sexuelles.

Ces éléments confirment la place de PASAJ comme dispositif de prévention de première ligne, permettant un repérage précoce des situations de vulnérabilité psychique.

Au-delà de l'écoute, l'année 2025 a également été marquée par un investissement important dans le travail partenarial et la prévention. Le service a réalisé une quinzaine de présentations auprès de structures partenaires (maisons des adolescents, établissements scolaires, université, services de santé, forces de l'ordre). Des actions spécifiques ont été menées, notamment une intervention de prévention auprès de jeunes sur le quartier de Bellevue suite au meurtre d'un jeune, d'une conférence-débat à destination des parents à Quimper, ainsi que plusieurs interventions auprès de professionnels, touchant environ 300 personnes.

Un point saillant de l'activité 2025 réside dans la fonction de continuité et d'orientation assurée par PASAJ. Dans 80 % des situations, les jeunes sont invités à reprendre contact avec le service, parfois en articulation avec une orientation vers les dispositifs adaptés (CMP, MDA, professionnels libéraux, urgences, établissements scolaires ou entourage familial).

Cette modalité progressive permet de soutenir les jeunes dans la durée et de favoriser leur accès aux ressources existantes de proximité, sans rupture brutale. Ainsi, en 2025, PASAJ s'est affirmé comme un dispositif souple, accessible et complémentaire, pleinement inscrit dans les enjeux de prévention en santé mentale des jeunes. Dans un contexte de forte tension sur les dispositifs de soins, il constitue un espace intermédiaire essentiel, à la fois lieu de soutien, de prévention et de mise en lien avec les parcours de droit commun.

L'année 2026 sera l'occasion de poursuivre l'ancrage territorial du service PASAJ, d'aller à la rencontre avec les jeunes tout en explorant des modalités d'intervention innovantes. Le développement d'une offre d'écoute via une plateforme numérique telle que Twitch pourrait ainsi permettre d'élargir l'accessibilité du service et de renforcer les actions de prévention auprès des jeunes. Un temps de réflexion sera pensé pour permettre aux professionnels de PASAJ de venir présenter leurs actions et construire une réflexion en lien avec la santé mentale des jeunes qui doit rester une priorité pour tous.

En seulement trois mois en 2026, le service a reçu autant d'appels que sur l'ensemble de l'année 2025. Cela témoigne de l'ancrage de PASAJ dans le paysage et de la reconnaissance grandissante du dispositif auprès des jeunes, confirmant ainsi tout l'intérêt et la pertinence du travail engagé en 2025.

PRÉVENTION

Le service PASAJ s'inscrit pleinement dans les orientations des politiques publiques actuelles en France, qui placent la santé mentale des jeunes au rang de priorité nationale. En cohérence avec le Plan national de santé mentale, la Stratégie nationale de prévention du suicide et les projets territoriaux de santé mentale, PASAJ contribue à faciliter l'accès des jeunes à des dispositifs de prévention, d'écoute et de repérage précoce, gratuits, confidentiels et adaptés à leurs usages. Par son fonctionnement en soirée, son recours aux outils numériques et son articulation avec les acteurs de droit commun, le service répond aux objectifs de lutte contre le non-recours, de réduction des inégalités d'accès aux soins et de renforcement de la prévention en amont des situations de crise.

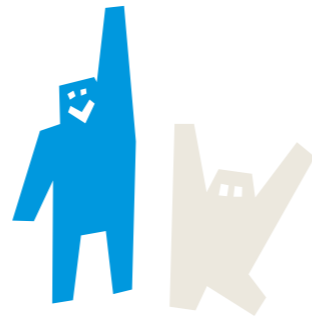
Stéphanie GUILLEMET,
Directrice

Gweltaz FILY
Coordinateur
Psychologue



RÉAAP 29

Réseau d'écoute, D'appui et d'accompagnement des parents du Finistère



Réseau ouvert à toute personne concernée par la parentalité — parents, bénévoles ou professionnels — le Réaap 29 constitue un espace de rencontre, d'échange et de réflexion. Il permet de prendre du recul face au quotidien et aux préoccupations, ainsi qu'aux questionnements et inquiétudes des parents.

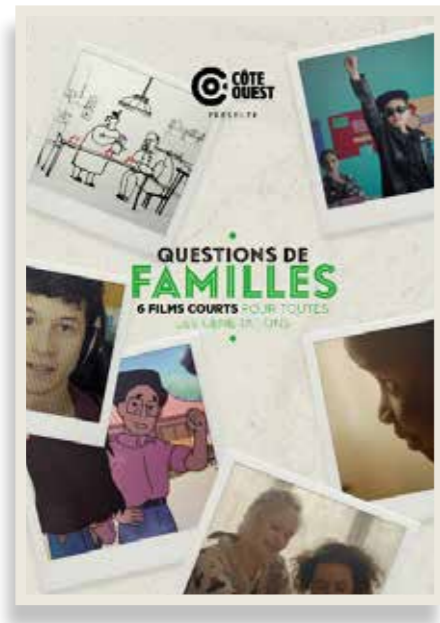
À ce titre le Réaap met en place et anime de nombreux temps tout au long de l'année.



LE BILAN

En 2025 les rendez-vous réguliers que sont les comités d'acteurs et les ateliers ont été ponctués de rencontres comme « Les soirées du Réaap », des formations, l'élaboration du programme de courts métrages « **Questions de familles** »

... Autant d'occasions de discuter, partager, inventer... avec l'ambition constante de continuer à avancer et accompagner les parents au plus près de leurs réalités.



Le copilotage du Réaap 29 est assuré par la Caf 29, La Sauvegarde et l'Udaf du Finistère. Il s'appuie sur le secrétariat du Réaap porté par La Sauvegarde 29. Au sein de la Sauvegarde, Le Réaap 29 fait partie du pôle Prévention sous la direction de Stéphanie Guillemet.

LES TEMPS FORTS

D'une façon générale les réunions mises en place par le Réaap visent à réunir les acteurs de la parentalité, à favoriser l'interconnaissance des services et des structures et concourent à la dynamique du territoire avec des projets à l'attention des parents et des familles.

COMITÉ D'ACTEURS.

3 réunions

1. Prévention avec et pour les parents / Conférence du sociologue Claude Martin « Accompagner les parents dans la "société du risque" » / Présentations d'expériences de prévention par et pour les parents.

2. Le soutien de l'accueil des parents en situation de handicap et La prévention de l'épuisement parental / Intervention de Céline Pronost, psychologue clinicienne « Accueillir un parent porteur de handicap » / Partage d'expériences par le SAVS/SAMSAH de Quimper. Table ronde avec des structures du champ du handicap et/ou du droit commun.

3. Parcours de l'enfant, parcours de parents. Entre prévention et protection : quels liens, quels freins, quels leviers ?

Réflexion sur les notions de prévention et protection / Présentations de La prévention et protection de l'enfance et d'expériences de prévention et protection du territoire de Morlaix

ATELIERS

- Atelier territorial de Morlaix. 3 rencontres. A l'échelle du territoire de Morlaix communauté, il réunit les acteurs de la parentalité et initie des actions.
- Atelier Handicap et parentalité. 4 réunions. Mise en place d'un livret pour favoriser la communication des familles avec les structures « Raconter son enfant pour mieux le confier »
- Atelier Ensemble autour de la scolarité des jeunes. 1 rencontre. Présentation des métiers à l'interne de l'Éducation Nationale (collège et lycée) afin de mieux les connaître pour mieux les identifier et les solliciter.
- Atelier sortir en famille. 2 réunions. Développement d'idées, de ressources, d'astuces pour organiser avec les familles des sorties, des séjours, création d'un outil pour partager autour des activités et sorties proposées par les structures.

FORMATIONS

Jeux parentalité : Formation d'une demi-journée pour les professionnels. 2 demi-journées organisées à Châteaulin

La lecture à haute voix : Formation d'une journée mise en place pour des parents, des professionnels et des bénévoles. 1 journée à Brest et 1 à Quimper

AUTRES ÉVÈNEMENTS

- 1 Café des parents au Kafkérin' à Brest
- 1 « Soirée du Réaap » à l'ites Brest/Guipavas : conférence sur L'épuisement parental : comment retrouver l'énergie de vivre la parentalité comme une grande et belle aventure ? avec Laurent Bachler, professeur de philosophie en classes préparatoires, écrivain et formateur.
- Le nouveau programme Questions de familles #5 / 2026-2027 (Cf. Zoom)

L'ensemble des temps organisés par le Réaap a réuni plus de 550 participants. Toutes réunions confondues, 383 personnes différentes ont assisté à au moins un temps proposé par le Réaap en 2025.

Le Réaap anime le site inforparent29.fr, site d'information et d'orientation pour les familles du Finistère. Inforparent renseigne sur les animations, activités qui se déroulent sur le territoire et aussi sur les structures ou des services que les parents peuvent trouver à proximité. Un espace dédié regroupe de nombreuses informations relatives au Réaap. La tendance de la fréquentation est à la hausse avec 200 000 visites.

Zoom sur « Questions de familles »

Depuis 2018, tous les deux ans, le Réaap 29, avec l'association Côte Ouest – festival européen du film court à Brest – et le soutien financier de la Caf 29, met en place un programme de courts métrages qui offre des regards sur la vie de famille et les questions qui traversent les différentes générations. Ces courts métrages deviennent l'occasion de partager et échanger sur ce que signifie faire famille.

Entre avril et juin 2025, un comité de sélection au sein du Réaap s'est constitué. Composé de professionnels mais aussi de parents et de jeunes (une soixantaine de personnes en tout), il a défini le nouveau programme « Questions de familles » 2026/2027 dont le fil rouge tourne autour de la question de la transmission.

Ce nouveau programme a été présenté lors de la journée « Questions de familles », dans le cadre du festival européen du film court de Brest le 13 novembre au Quartz. Il pourra être diffusé par les structures qui le souhaitent en 2026 et 2027 et notamment à l'occasion des semaines de la parentalité en novembre 2026.

Près de 300 personnes (acteurs du Réaap, parents du comité de sélection, classes de collèges et lycée) ont assisté à la projection en avant-première de Questions de familles au Quartz. Les pilotes du Réaap 29, Stéphanie Guillemet (La Sauvegarde), Linda Helies (Caf 29) et Isabelle Uguen (Udaf 29) étaient aux côtés de Marine Cam (Côte Ouest) et Leïla Macaire (réalisatrice) pour accueillir le public.

Nolwenn LE BOURLOUT-JEAN,
Coordinatrice de projet appui à la parentalité
et
Stéphanie GUILLEMET,
Directrice et copilote du Réaap 29.



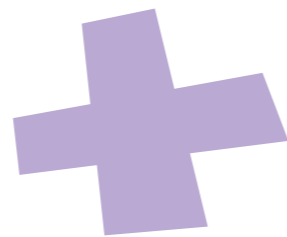
Le secteur
du
Médico
-Social

CMPP

Nabil HAJJI
Directeur

DITEP

Corinne TESTANIÈRE
Directrice



Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) Jean Charcot offre un lieu de consultation ambulatoire, non sectorisé, à visée de prévention, de diagnostics et de soins aux enfants et aux adolescents âgés de 0 à 20 ans, qui manifestent des difficultés psycho-affectives, comportementales et d'apprentissages. L'équipe, sous la responsabilité du directeur et du médecin directeur est constituée de psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotricien(ne)s, assistant(e)s de service social et secrétaires médico-sociales.

L'anticipation de la réorganisation du CMPP dès l'annonce du départ des 2 médecins psychiatres en mars 2025 a permis de maintenir la continuité des soins et d'atteindre 77,72 % de l'objectif CPOM. Ce pourcentage représente 9 055 séances réalisées en 2025 pour un CPOM fixé à 11 651 séances.

Le tableau ci-après récapitule la répartition de l'activité du CMPP entre les séances réalisées en présence d'un ou plusieurs enfants, les actes dits non facturables ainsi que le nombre de réunions de synthèses :

Activité	2025	2024
Séances réalisées (financées)	9 055	10 541
Actes doubles (Non facturables)	298	367
Total actes réalisés	9 353	10 908
Réunions de synthèses	96	367

372
enfants
suivis
en 2025

On note une baisse assez significative de l'activité en termes des réunions de synthèse avec les partenaires et des synthèses en interne. Cette baisse est le reflet, voire la conséquence des postes vacants de médecins psychiatres, responsables des soins et de la coordination des synthèses.

Pour cette année 2025, nous nous sommes fixés 3 axes prioritaires qui ont rythmé la vie institutionnelle. Ces trois axes participent, parmi d'autres, à la constitution des conditions nécessaires à l'accueil et à la qualité de la prise en charge des enfants et adolescents au sein du CMPP.

AU NIVEAU DES RESSOURCES HUMAINES :

Afin de répondre à nos obligations réglementaires, notre énergie s'est focalisée sur le recrutement d'un médecin pédopsychiatre ou psychiatre.

Dès septembre nous avons accueilli Le Docteur Maria SQUILLANTE à raison de deux demi-journées par mois. Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Claude LE GALLIC en sa qualité de médecin directeur et de psychiatre, qui est venu renforcer notre plateau technique au mois de décembre. De même, notre équipe a accueilli Mesdames Chakila ABOUDOU-ALI, agent de service intérieur et Alexia FERGUE-NIS, secrétaire médico-social.

FOCUS SUR LE RAPPORT DE L'ÉVALUATION : RETOUR SUR L'EXPERIENCE, ANALYSE ET MISE EN PERSPECTIVE...

Au-delà de répondre à une exigence réglementaire, nous avons soutenu la dynamique institutionnelle de travail initiée dans le cadre de la préparation à l'évaluation selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) autour du plan d'amélioration de la qualité une fois le rapport de l'évaluation remis.

Dans un premier temps, nous avons fait un retour sur cette expérience en équipe, partagé et mis en commun ce que cette évaluation a eu comme effets, notamment la mise en lumière de la qualité des accompagnements, de nos pratiques professionnelles, procédures et notre organisation. Certes, avec des axes d'amélioration et je dirai heureusement puisque cela nous oblige à demeurer au travail.

Dans un second temps, nous avons procédé à l'analyse des résultats du rapport final en réunion à thème et mesuré les écarts au regard des attendus du référentiel. Ensuite, nous avons élaboré un plan d'action concernant les critères impératifs. Ce plan d'action a été communiqué à l'autorité de tarification, à savoir l'ARS dans les 2 mois qui ont suivi le rapport d'évaluation final.

Dans un troisième temps et pendant trois réunions, nous avons poursuivi l'élaboration du plan d'action concernant les autres critères en optant pour la même méthodologie que durant la phase de l'auto-évaluation, à savoir une organisation de travail en sous-groupe et par chapitre : accompagné traceur, traceur accompagné et système audit (direction), puis une mise en commun. Lors de cette dernière phase nous avons fait le choix de mettre la priorité sur les thématiques de l'éthique et bienveillance, ainsi que la co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement comme premiers axes d'amélioration de nos process en 2025 – 2026. Enfin, dès la publication sur Qualiscope (HAS) des résultats, nous avons communiqué via un affichage dans la salle d'attente la fiche synthétique des résultats.

PRÉPARATION DE LA NÉGOCIATION DU CPOM 2026 – 2030 :

Étant donné que les objectifs des fiches CPOM sur la plateforme e-cars de l'ARS sont corrélés aux résultats de l'évaluation et aux axes d'amélioration, et afin de préparer le processus de négociation du futur CPOM, nous avons consacré certaines réunions institutionnelles et à

thème à effectuer le bilan du CPOM 2020 – 2025, élaborer et rédiger les contenus des fiches objectifs du CPOM 2026 – 2030.

AUTRES FAITS MARQUANTS :

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

Une dynamique de formations et de développement continu des compétences pour renforcer les pratiques professionnelles et le développement de projets au service de l'amélioration des prises en charge des enfants en totalisant **884 heures toutes actions de formations confondues** telles que : la formation de praticien en hypnose Ericksonienne ; supervision psychodrame ; journée Assistants de Service Social Handicap 29 ; «symptômes singuliers et symptômes sociaux, quelle lecture la psychanalyse peut-elle faire aujourd'hui ?» ; les journées de la FDCMPP ; les solitudes contemporaines ; «le trauma : trop de sens ou hors sens ?» ; journées annuelles de psychomotricité «corps et langage» ; «prôner le tout positif dans les relations humaines» ; efficacité de la prise en soin des troubles du langage écrit ; ADI-R - diagnostiquer l'autisme en entretien semi-structuré, etc...

PARTENARIAT :

La consolidation de notre travail en réseaux et de partenariat : Centre de Ressources sur les Auteurs de Violence Sexuelle (CRAVS) de Brest, CORSPEA, l'Unité de Psychothérapies, psychotraumatisme et résilience (UPPR) portée par le Service Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SHUPEA) de Brest, l'Institut de Formation des Psychomotriciens de Brest (IFP), la coordination des CMPP bretons, la participation au Comité Technique de Gouvernance RAPT – C360, au COPIL de la Plateforme de Coordination et d'Orientation TND (PCO 29) et au groupe de travail régional sur les troubles du neurodéveloppement (GTR TND), une convention de partenariat avec le SHUPEA du Pr BRONSARD est en cours de signature.

MISSION FONDATRICE : LE SOIN DES ENFANTS ET ADOLESCENTS :

- La mise en place d'une commission éthique transversale entre le DITEP et le CMPP.
- La finalisation des négociations du CPOM 2026 – 2030 avec l'ARS.
- La poursuite du déploiement du plan d'action de l'amélioration de la qualité.
- Soutenir davantage la dynamique du renforcement de nos compétences professionnelles via les formations tout au long de la vie.
- Amplifier nos participations aux journées d'études, colloques et congrès tout en valorisant nos pratiques par le truchement de propositions de communications.

Nabil HAJJI,
Directeur

884
heures de
formation

¹ Conformément à ce que prévoit la circulaire du 16 avril 1964 sur le financement des CMPP, le terme de « séance » s'entend ici du déplacement que le mineur, convoqué à cet effet, fait au centre. Au cours d'une seule « séance » le mineur peut être examiné par un ou plusieurs membres de l'équipe ; la durée de ces examens peut être de durée variable ; une « séance » au sens des présentes instructions, peut donc durer une fraction d'heure ou une journée entière. Le mineur examiné au cours de la « séance » peut être accompagné ou non par une personne de son entourage familial ou scolaire, convoqué par un membre de l'équipe du centre.



DITEP Jean-Louis ETIENNE



Dispositif intégré de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

Le dispositif désigne différentes modalités d'accompagnement (92 jeunes âgés de 6-18 ans) : Prestation en Milieu Ordinaire (PMO), Accueil de Jour et Accueil de Nuit (non encore effectif faute de financement). Le dispositif est aussi une manière de travailler qui permet un recours facilité à ces différentes modalités, en fonction de l'évolution des besoins de chaque jeune et des attentes des parents.

Les accompagnements proposés conjuguent individuel et collectif et veillent à laisser leur juste place aux parents.

Du fait de leur situation, certains jeunes peuvent bénéficier d'accompagnements autres et complémentaires proposés par les dispositifs de soin et de la protection de l'enfance. Certains jeunes continuent à suivre une scolarité dans le milieu ordinaire à temps plein (PMO) ou à temps plus partiel dans le cadre des scolarités partagées.

De façon à ce que ces accompagnements restent adaptés aux besoins des jeunes et des familles, cohérents et complémentaires, les temps de réflexion et de concertation sont essentiels et mobilisent tous les professionnels sur des temps de réunion (aux modalités et objectifs différents mais tous au service de l'accompagnement des jeunes) et de formation.



L'ACTUALITÉ DU DITEP JEAN LOUIS ETIENNE EN 2025

Poursuite :

- De l'installation dans de nouveaux locaux pour une trentaine de jeunes et une vingtaine de professionnels.
- De la démarche QVCT
- Des travaux sur la mise en place du fonctionnement en dispositif effectif au 1er janvier 2026
- Des réflexions sur le travail avec les familles (y compris avec d'autres équipes de DITEP) et la mise en place d'activités plus spécifiques auxquelles les familles ont été invitées et ont participé : loto, pique-nique, sorties sportives et culturelles
- De la prise en main par les professionnels des logiciels SILAO (DUI) et QUALINEO

Préparation et conduite de l'évaluation HAS à laquelle jeunes, familles et professionnels ont été associés. Nous avons obtenu :

- La note la plus basse : 2,27/4 sur la thématique « L'accompagnement à la santé »
- La note la plus haute : 3,71/4 (Politique ressources humaines) suivi de la thématique « Expression et participation de la personne accompagnée (3,69/4)
- Pour un niveau global de qualité : C

Droit d'alerte suivi d'un droit de retrait pour danger grave et imminent qui suspend une partie des accueils en accueil de jour

Elaboration et suivi par les professionnels de 3 plans d'actions différents et complémentaires, en vue de l'amélioration de nos accompagnements auprès des jeunes, des familles et du travail avec les partenaires :

- QVCT dont le plan d'actions identifie 30 actions
- Droit d'alerte dont le plan d'actions s'articule autour de 10 thématiques
- Evaluation HAS dont le plan d'actions s'articule autour des critères du référentiel : management de la qualité, management de la direction, accompagnement thérapeutique.

Réunions préparatoires à l'installation d'un groupe de jeunes et d'une partie des professionnels dans de nouveaux locaux acquis par notre association au 18 bis, rue Maupertuis. En lien avec les besoins identifiés, proposition au Conseil d'administration et à l'architecte, d'une liste des espaces (et de leur organisation) qui seraient nécessaires.

Préparation du CPOM 2026-2030

Focus 2025

SCANNEZ LE QR CODE CI CONTRE

« ÊTRE SECRÉTAIRE AU DITEP JEAN LOUIS ETIENNE »



MÉDICO-SOCIAL

Et pour 2026 :

- La finalisation de l'organisation du DITEP Jean-Louis Etienne en dispositif
- La poursuite des réflexions et projets engagés : suivi des plans d'actions QVCT, Evaluation et qualité, préparation du déménagement des groupes 5 et 6 vers les locaux du 18bis, le développement de projets à destination des familles (groupe de parole...), le suivi de la liste d'attente
- Le développement de nouveaux projets autour de la santé
- Deux formations institutionnelles obligatoires : » Pacification des états de crise » (OMEGA), « Mise en application de la théorie de l'attachement dans les pratiques institutionnelles »
- La négociation d'un nouveau CPOM (2026-0230)
- Le mise en place de la réforme tarifaire SERAFIN-PH

Corinne TESTANIERE
Directrice

LE BILAN

- L'activité réalisée en accueil de jour (78 %) est inférieure au prévisionnel en raison d'un droit d'alerte suivi d'un droit de retrait pour danger grave et imminent qui a suspendu une partie des accueils durant plusieurs jours. La reprise qui s'en est suivie, a été très progressive.
- L'activité réalisée en PMO (113 %) reste excédentaire.
- Dans sa globalité, l'activité du DITEP reste conforme au prévisionnel accordé par l'ARS dans le cadre du CPOM (base 90 %).

Il est à noter que le nombre d'enfants en attente d'un accompagnement au DITEP reste très important et que le délai d'attente est long, de l'ordre de 2 ans ½ environ. C'est pourquoi nous avons créé en 2025 un temps de travail consacré au suivi de la liste d'attente, une façon d'être en relation avec ces familles et de les soutenir dans leur isolement face aux difficultés de leur enfant.

Les arrivées au DITEP se font dans l'ordre des inscriptions, et s'opèrent majoritairement par la modalité PMO, y compris pour les jeunes qui ont une orientation en accueil de jour.

Le DITEP Jean-Louis Etienne c'est aussi une Equipe Mobile Ressources (EMR) dont l'activité reste supérieure aux objectifs initiaux fixés à 20 saisines.



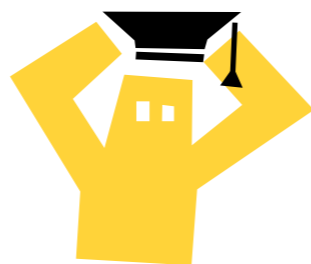
Projet « découverte des métiers » visite de la radio Universitaire de Brest (Radio U)





ITES

Marianne ELIES
Directrice



L'ITES propose une offre de formation diversifiée, comprenant des formations diplômantes et certifiantes, complétée par une activité de formation continue en constant développement. Son organisation repose sur des pôles de formation structurés, soutenus par des fonctions transversales et une équipe de direction mobilisée dans une dynamique d'amélioration continue, d'exigence de qualité et d'adaptation aux évolutions du secteur.

L'année écoulée s'inscrit dans un contexte de transformations importantes, à la fois organisationnelles, réglementaires et financières. Dans cet environnement exigeant, l'établissement a poursuivi ses missions avec constance et responsabilité. Cette continuité s'appuie avant tout sur l'engagement des équipes, leur professionnalisme et leur attachement aux valeurs fondamentales du travail social.

La vie institutionnelle s'est enrichie de nouveaux espaces de dialogue et de partage, à l'image du « Petit Déj' Actu ». Ce temps régulier, convivial et fédérateur marque la volonté d'une circulation de l'information et est aussi l'occasion de valoriser les initiatives, les projets et l'énergie déployée par les professionnels, tout en dégustant des viennoiseries.

contexte de contraintes budgétaires renforcées, appelle à une vigilance accrue dans le pilotage des activités et des ressources.

Face à ces transformations, l'ITES a engagé un travail structurant sur son modèle économique : amélioration des outils de pilotage, ajustement des organisations et renforcement de la formation continue. Ces orientations traduisent une volonté claire : sécuriser l'activité sans renoncer à l'exigence de qualité ni à l'ambition pédagogique.

Dans ce contexte, l'ITES fait le choix de considérer ces évolutions non seulement comme des contraintes, mais aussi comme des opportunités. Opportunité de renforcer ses pratiques, d'affirmer ses valeurs et de consolider son rôle d'acteur engagé au service du travail social.

Porté par l'implication de ses équipes et le dynamisme de ses apprenants, l'établissement poursuit ainsi une trajectoire de transformation maîtrisée, fidèle à sa mission : former des professionnels compétents, engagés et capables d'agir avec discernement et humanité face aux défis sociaux contemporains.

« Après une année à la direction de l'ITES, je mesure pleinement la richesse humaine de notre établissement et la force du collectif qui le fait vivre.

Dans un contexte en évolution, nous avançons ensemble, avec engagement et solidarité, pour poursuivre notre mission de formation au service du travail social.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés pour leur investissement, leur professionnalisme et l'énergie qu'ils déploient au quotidien, ainsi que nos apprenants pour leur engagement et leur envie d'agir. »

Marianne ELIES
Directrice

ÉVÈNEMENTS SAILLANTS 2025

L'année 2025-2026 a été marquée par une dynamique soutenue, traduisant la capacité de l'ITES à conjuguer développement, adaptation et structuration, sans jamais perdre de vue le sens de ses missions.

Les partenariats institutionnels et opérationnels ont été consolidés et diversifiés, tant à l'échelle locale que régionale et nationale. Les collaborations avec les acteurs du territoire, les établissements de formation, l'université et les réseaux professionnels ont permis de nourrir les projets pédagogiques, d'enrichir les parcours des apprenants et de renforcer l'ancrage territorial de l'ITES. Cette dynamique partenariale témoigne d'une volonté affirmée de co-construire les réponses aux enjeux sociaux contemporains.

Parallèlement, l'ITES a poursuivi son ouverture, notamment à travers le développement de projets d'universitarisation, les activités de recherche et une dynamique d'internationalisation portée par le programme Erasmus. Ces initiatives contribuent à faire évoluer les pratiques pédagogiques et à inscrire les formations dans une perspective élargie, ouverte sur les mutations du secteur social.

L'année a également été structurée par des évolutions internes significatives : mise en place d'un CODIR élargi, ajustements organisationnels et recrutements ciblés. Ces évolutions traduisent une volonté de renforcer la cohérence stratégique, tout en soutenant les équipes dans leurs missions quotidiennes.

Focus : TRANSFORMATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE ET EXIGENCE DE QUALITÉ

L'année écoulée met en lumière une évolution profonde du cadre d'intervention des établissements de formation, plaçant l'ITES à un moment charnière de son développement. Les modalités de financement des formations sociales par la Région Bretagne évoluent significativement. Cette évolution, inscrite dans un

3500
apprenants
par an*

* formés en formation initiale, continue, et par la VAE



Les salariés de l'ITES

Seminaire de rentrée / Temps de cohésion de l'équipe



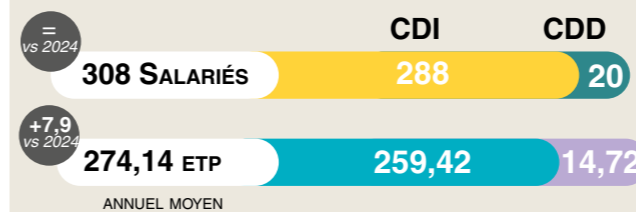
Les étudiants en amphitheâtre lors de leur semaine de rentrée en septembre



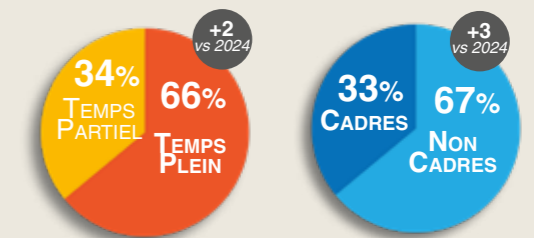
Bilan social et ressources humaines

Ronan ROUE
Directeur des Ressources Humaines

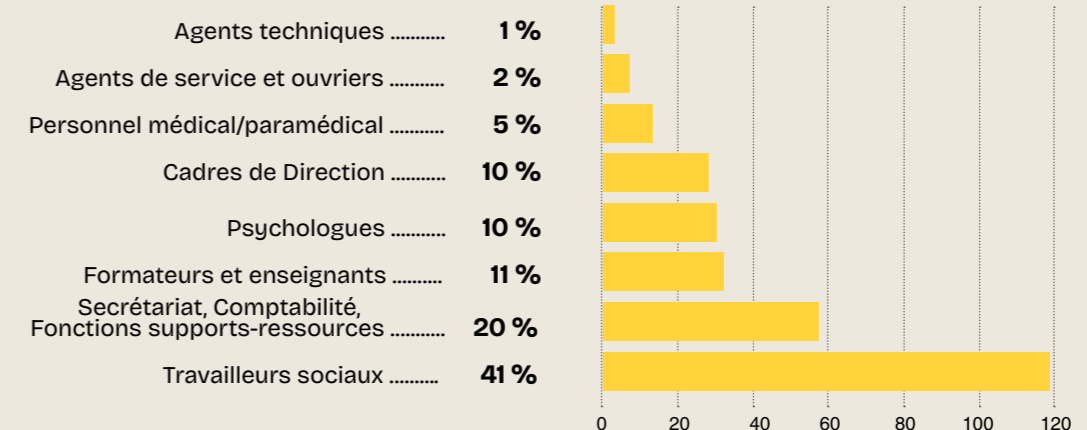
Répartition des Effectifs en CDI / CDD au 31/12/2025



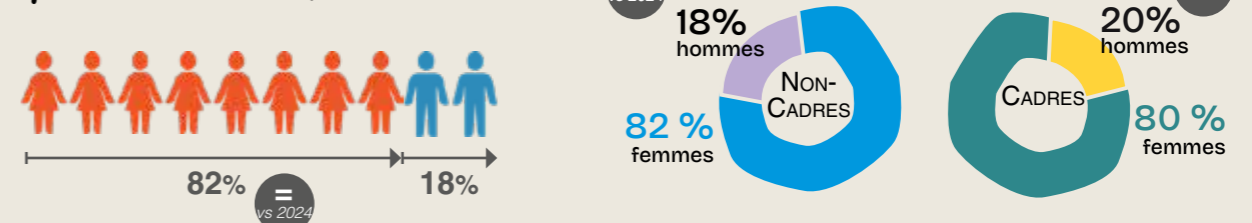
En 2025, sur 288 salarié(e)s en CDI



Répartition des Effectifs en CDI par Catégories Professionnelles



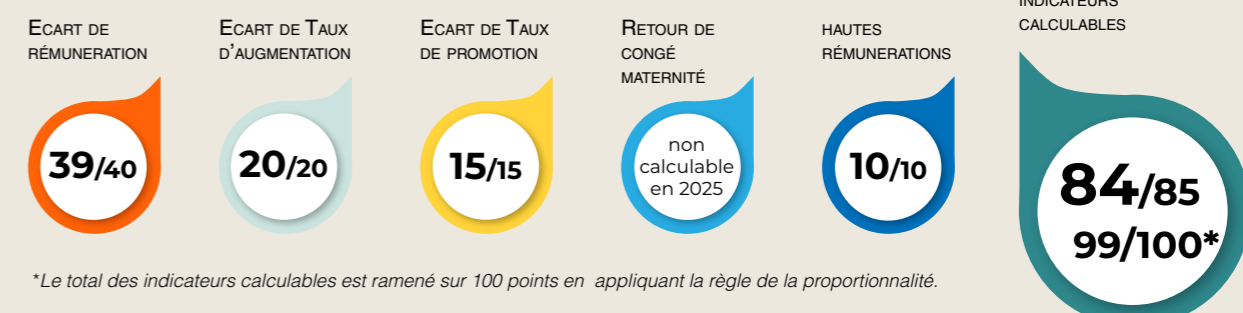
Répartition Femmes / Hommes



Index égalité salariale Femmes / Hommes

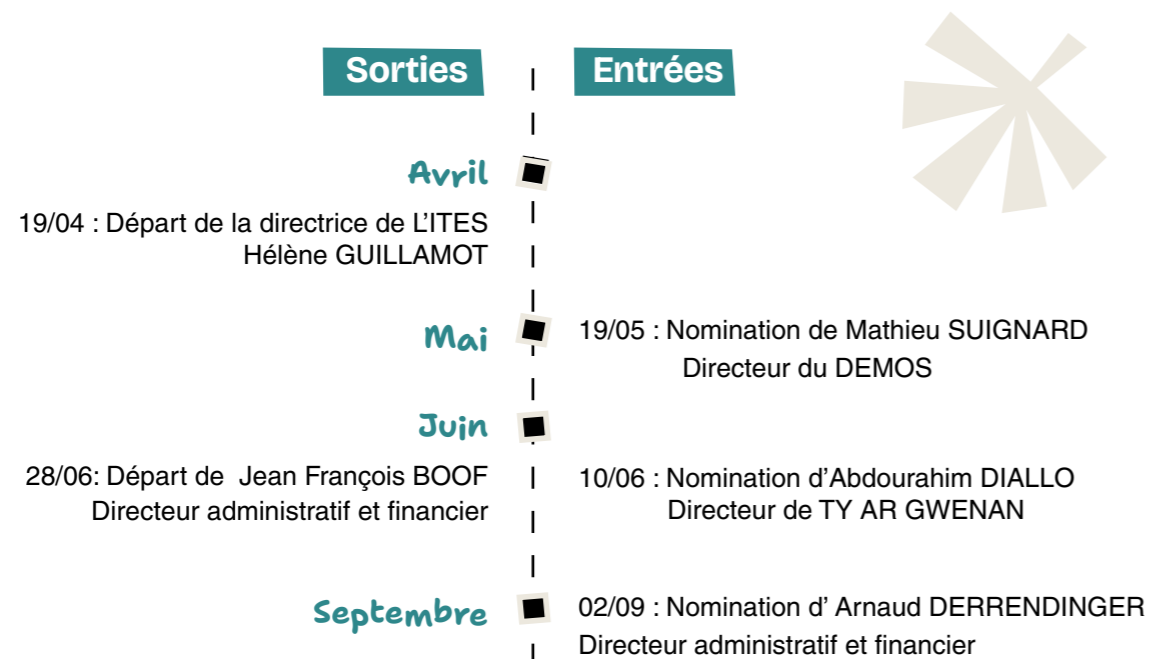
En application de la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les employeurs sont tenus de publier chaque année, l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes calculé à partir de 5 indicateurs.

L'ASSOCIATION LA SAUVEGARDE A OBTENU POUR L'INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, LA NOTE DE 99 SUR 100* POUR L'ANNÉE 2025, DÉCLINÉE PAR INDICATEUR COMME SUIVANT :



*Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.

Mouvements des cadres hiérarchiques



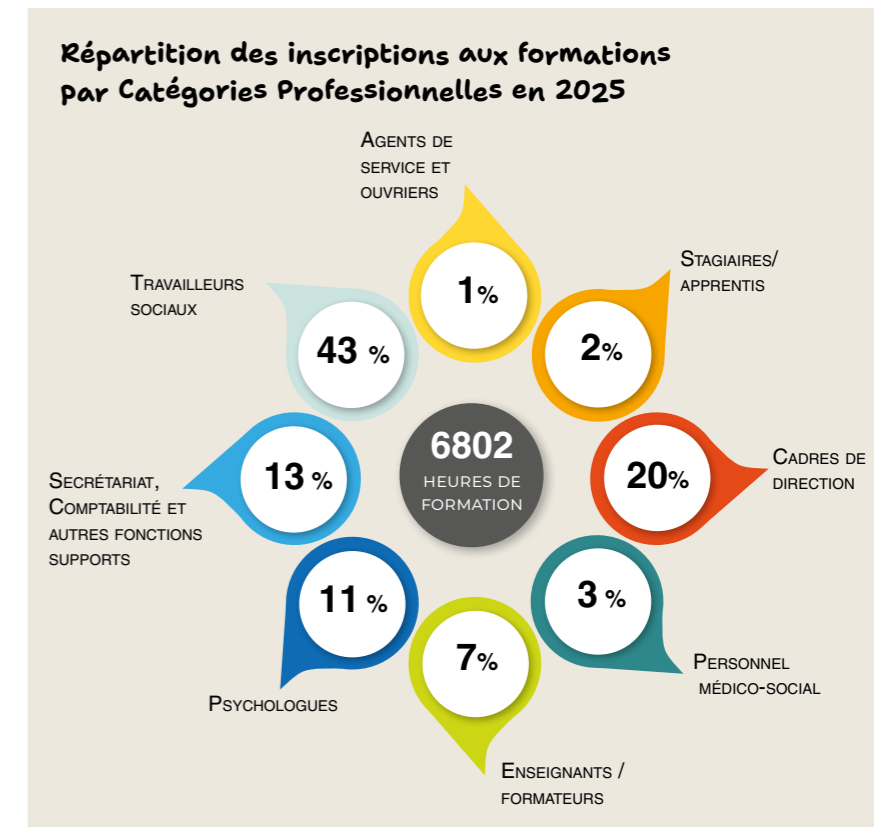
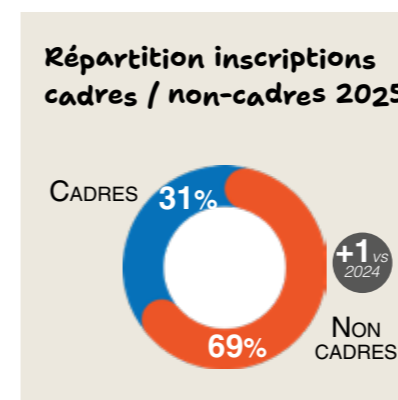
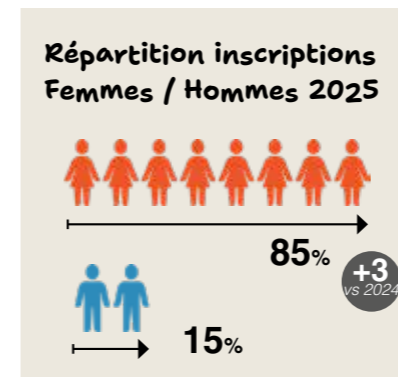
MOUVEMENTS INTERNES JUN 2025

- 12/06 : Nathalie CONQ (Directrice des services DEMOS SAFA MDP) devient **Responsable de pôle de formation à L'ITES**
- 23/06 : Ronan ELIES (Directeur d'établissement MECS TAG et SEMO) devient **Directeur du SAFA et SEMO**
- 23/06 : Stéphanie GUILLEMET (Directrice adjointe du DEMOS -SAFA - MDP) devient **Directrice du Pôle Prévention (MDP - PASAJ - ECOUTE PARENTS - REAPP)**
- 26/06 : Marianne ELIES (Responsable de pôle de formation) devient **Directrice de l'ITES Guipavas**

Formation Répartition des inscriptions aux formations

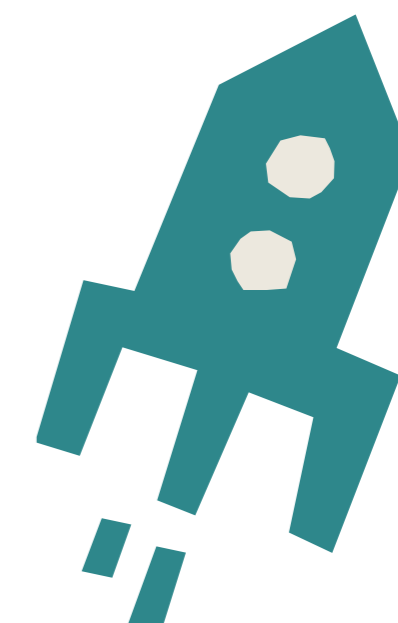
350
inscriptions formations

350 inscriptions aux formations du Plan de Développement des Compétences 2025
6802 heures de formation au total



Accords d'entreprise

- 20 Mars 2025
avenant accord de méthode 26/03/2021
- 23 Juin 2025
pv accord NO égalité professionnelle femmes - hommes



**- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 -
RAPPORT MORAL & BILAN D'ACTIVITÉ
2025**

LA SAUVEGARDE



Présidente : PATRICIA ADAM
Directeur Général : Frédéric CANEVET-JEZEQUEL

Crédits photographiques/sources iconographiques :
Photothèque ADSEA29, ITES,
Adobe stock, CANVA, CNAPE.

Site internet : www.adsea29.org
Facebook : <https://www.facebook.com/adsea29/>
Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/sauvegarde-29-adsea29>

Conception : Anne MEZOU

Impression : OUESTELIO

Imprimé sur papier recyclé





**SIÈGE ET
DIRECTION GÉNÉRALE**

14 rue de Maupertuis 29200 BREST
Tél. 02 98 42 19 42

dg-communication@adsea29.org
contact@adsea29.org
www.adsea29.org